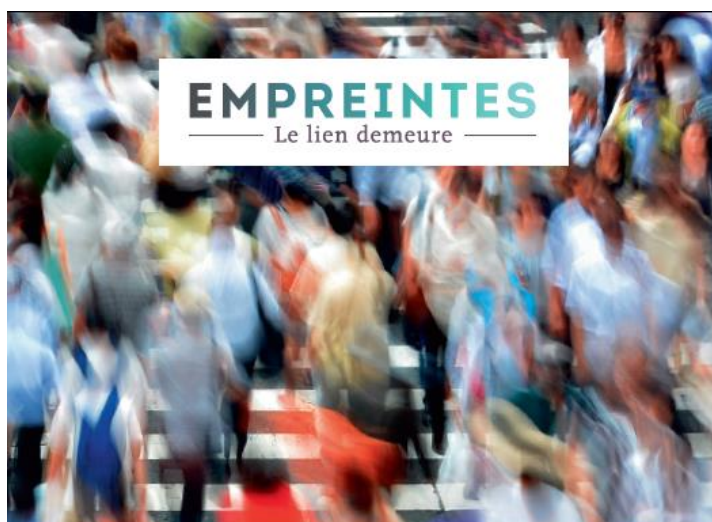


EMPREINTES

— Le lien demeure —



Ensemble, changeons de regard sur le deuil



RAPPORT ANNUEL 2017

Association loi 1901

N° de Siret : 400 998 142 00022

N° de formateur : 11 75 25 105 75

Code APE : 913 E

Ensemble, changeons de regard sur le deuil.

Edito.....	3
Rapport moral de la Présidente	3
Rapport financier du Trésorier	3
Regard de la Déléguée Générale	4
Chiffres clé.....	7
Temps forts	8
I. Equipe.....	9
Gouvernance et dirigeance	9
Accompagnants	11
II. Actions	13
1. Accompagner	13
Une équipe renforcée	13
Ecoute téléphonique.....	14
Entretiens individuels	14
Entretiens familiaux.....	14
Groupes	16
Cérémonies.....	25
Projet de Groupe Facebook	25
2. Former	26
Formations en inter.....	26
Formations en intra.....	28
3. Informer.....	28
Conférences et colloques	28
Congrès, salons et forums	30
Diffusion de la brochure Le deuil une histoire de vie.....	31
4. Rechercher.....	32
Création d'un réseau de recherche	32
Groupe de travail sur le deuil au sein de la SFAP.....	34
5. Transformer.....	34
Le droit des personnes en deuil.....	34
L'action d'Empreintes	36
III. Développements d'Empreintes.....	38
1. Feuille de route 2017/2022.....	38
2. Missions support.....	38
Consultante en stratégie de développement	38
Consultante bénévole en levée de fonds.....	39
Communication	39
Groupe de travail sur la formation	40
IV. Partenariats.....	41
1. Partenaires associatifs	41
2. Partenaires financiers et mécènes 2017.....	41
3. Campagne de levée de fonds avec Ulule	43
V. Etats financiers 2017	44
1. Mouvements financiers significatifs.....	44

Provenance et évolution des ressources	44
Emploi des ressources	45
2. Prévisionnel 2018	46
3. Comptes 2017.....	47
Annexe : quelques données	52

EDITO

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Le mandat de Présidente d'Empreintes que j'avais accepté en avril 2016, en déléguant mes pouvoirs à Marie Tournigand, Déléguée Générale, prend fin en cette Assemblée Générale.

En 2017, Empreintes a été portée par son ambition : ensemble, changer le regard sur le deuil. Pour ce faire, la mise en œuvre de la feuille de route 2017/2022 a été amorcée. Elle vise à donner à Empreintes les moyens de son projet : accompagner, former, informer et mener des projets de recherche pour mobiliser des outils, des savoirs, des financements, des actions, au service des personnes en deuil.

La tâche est vaste : 20 % des deuils se compliquent sans qu'aucune action de soutien et de prévention ne soit prévue par la société. Aussi, l'engagement de chaque adhérent, chaque donateur, chaque partenaire, chaque correspondant, chaque accompagnant bénévole ou professionnel, chaque salarié d'Empreintes, chaque administrateur et chaque membre du Bureau importe.

J'ai apprécié d'apporter mon regard, mon expérience, mon soutien à cette association. Je suis heureuse de passer la main à un bureau renouvelé, et de savoir que la Présidence pourra être assurée dans la continuité, avec bienveillance, compétence, et je m'espère plus de disponibilité.

Je resterai présente pour soutenir le projet de cette belle association...

Pascale Bessières, Présidente.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Un budget stable au 31 décembre 2017 : 114 964 euros et à l'équilibre (excédent : +1143 euros), un partenariat fort avec Klésia que nous entendons développer en 2018, une première campagne de levée de fonds réussie, via une plate-forme de financement participatif, abondée par la Fondation Monoprix. Voilà les éléments financiers marquants de cette année 2017.

Parallèlement, le succès de nos journées de formation sur le deuil a montré un profond intérêt du public pour la qualité de nos intervenants. Elles apparaissent comme une nouvelle ressource d'autofinancement.

Le budget prévisionnel 2018 que nous présentons est en forte hausse. Il reflète notre ambition de faire d'Empreintes une association de référence sur le deuil et le moteur de nouvelles initiatives comme nous l'avons été pour la brochure «Le deuil, une histoire de vie».

A l'actif du bilan

Les immobilisations corporelles sont composées du matériel informatique et du mobilier. Elles sont stables. Les autres créances sont les subventions accordées, mais attendues à ce jour. Les disponibilités sont en hausse, s'élèvent à 72 088, notamment en raison du prix accordé par la Fondation Monoprix et des subventions accordées en cours d'année sur 2017/2018.

Au passif du bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 80 070 euros avec un report à nouveau quasi inchangé : 41 332 euros. Le bilan passif est en légère augmentation, avec des « autres dettes » constatées d'avances à payer début 2018 (charges sociales).

Le compte de résultat

Les ressources de 2017 s'élèvent à 112 329 euros et sont stables depuis 2016. Elles se répartissent en subventions, interventions, formations, adhésions, dons et participations. A noter, les ressources provenant de la formation ont doublé entre 2016 et 2017.

Les charges de 2017 s'élèvent à 111 186 euros, stables également.

La mission Accompagner présente des frais de fonctionnement importants : supervision et formation des bénévoles, honoraires des professionnels et de la coordinatrice, loyer, administration, salaires. Aussi, des conventions comme celle qui lie Empreintes à Klésia pour son développement (échéance en avril 2018), sont déterminantes. Cette convention de partenariat sera reconduite et développée pour les années à venir.

L'équilibre financier est atteint.

Laurent Lévy, Trésorier.

REGARD DE LA DELEGUEE GENERALE

Dès sa création en 1995, l'association Vivre son deuil, devenue Empreintes, s'est fixé des missions plurielles, complémentaires, ambitieuses. Elle agit pour qu'un soutien adapté soit proposé aux personnes en deuil. Visionnaires et innovantes, nos missions fondatrices se déclinent de l'individu à la société qui l'entoure, pour ensemble changer le regard sur le deuil. Le cœur de notre mission, l'accompagnement des personnes en deuil, légitime et fonde nos compétences pour les autres missions.

Notre association se donne les moyens d'agir, de développer son action, pour essaimer et soutenir un plus grand nombre de personnes, dans le cadre de sa feuille de route 2017/2022 votée lors de l'Assemblée Générale d'avril 2017. Le développement des ressources humaines et financières vise à renforcer l'équipe bénévole, qui incarne la culture associative. Il se fait dans le respect de nos valeurs : intérêt général, non lucratif, aconfessionnel et apolitique.

Avec 603 000 décès en France, la prévention des risques sanitaires et psycho-sociaux du deuil est un défi sociétal. 4 Français sur 10 se déclarent en deuil, 20% des deuils se compliquent, 1 suicide a lieu chaque heure, 20% des enfants placés sont orphelins de père et/ou de mère, un enfant par classe est orphelin... Face à cette souffrance, cette vulnérabilité, nous ne sommes pas tous égaux. Certains sont plus entourés, ont plus de ressources pour faire face.

La stigmatisation et les idées reçues compliquent le deuil. La société ajoute de la douleur à la douleur du deuil, par méconnaissance. Chacun manque de mots, se sent incompris ou impuissant. Or depuis 23 ans, Empreintes en fait l'expérience : on peut aider une personne en deuil. Le deuil compliqué n'est pas une fatalité.

Quelle est l'utilité sociale de notre projet ?

L'objectif d'Empreintes au service des personnes en deuil répond à l'absence de prise en charge au niveau du territoire. Il contribue :

- à la réduction des inégalités face à l'épreuve du deuil ;
- à la solidarité nationale, au-delà des cellules d'urgences ;
- à la prévention de l'isolement ;
- à l'amélioration des conditions de vie des personnes en deuil, en diffusant des connaissances sur le deuil.

En quoi ce projet est-il engagé ?

Le deuil fait peur. Et à ce jour, la France montre plutôt un recul dans sa politique envers ce public vulnérable :

- Le développement des Cellules d'urgence médico-psychologiques occulte la temporalité du deuil et les besoins dans la durée, comme le montrent les endeuillés du 13 novembre 2015.
- La Charte du respect de la personne endeuillée signée en 2009 avec la Secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité n'est pas déployée. Elle doit être repensée.
- Le droit à un accompagnement pour l'entourage suite à un décès - énoncé dans la Loi de 1999 sur les Soins palliatifs - n'a pas été réaffirmé dans les Lois de 2005 et 2016 sur la fin de vie.
- La protection juridique des personnes en deuil concerne uniquement le moment des obsèques, avec la réglementation funéraire. Mais bien des offres sur internet échappent à cette législation protectrice.

L'activité d'Empreintes pallie l'absence de considération pour la problématique du deuil dans les politiques publiques, les associations, la philanthropie. Il n'existe pas de mission d'intérêt général, pas de centre de ressource national, pas d'observatoire national, pas de lignes budgétaires, pas de crédits formation ou enseignements dédiés dans les cursus médico-sociaux ou R.H., pas de code de déontologie régulant les offres des sites internet. La tâche d'Empreintes est vaste et ne pourra pas se faire sans un engagement collectif.

Comment va Empreintes ?

Plutôt bien ! Le choix de créer un poste de coordinatrice de l'accompagnement des familles (Isabelle de Marcellus), de recourir à des professionnels pour co-animer les groupes, a permis de développer l'accompagnement et d'accueillir deux stagiaires psychologues. Les missions de conseil (management, levée de fonds, stratégie marketing) ont permis de concevoir les différentes conditions de développement d'Empreintes, d'augmenter le montant des subventions et donc le nombre de projets menés par l'association.

A ce jour, Empreintes dépend encore pour son développement du soutien de ses partenaires. Mais la création d'un poste de responsable de développement de la formation permettra à notre organisme de générer des ressources, pour financer le fonctionnement de la mission accompagnement.

A la lecture de ce rapport d'activité, vous trouverez cette année des « focus », qui vous permettront de découvrir ce qui se vit dans les entretiens familiaux, les ateliers enfants (Empreintes bleues), les rencontres parents (Empreintes vertes). Vous comprendrez ainsi en quoi un accompagnement adapté est aidant.

Vous trouverez la création de trois nouvelles formations en inter : « Ecoute téléphonique », « Animer un groupe d'entraide » et « Devenir formateur », ainsi que le développement de nos formations extérieures en intra.

Vous découvrirez également notre travail pour mobiliser nos partenaires, diversifier nos sources de financement, avec une première expérience de collecte de fonds participative orchestrée avec succès par Bénédicte Chastel.

Cette année, l'équipe bénévole, professionnelle et salariée d'Empreintes a été sollicitée pour faire le point, sur les forces et faiblesses de chacune de ses missions. L'association s'est dotée de bonnes bases, de bons outils réalistes et ambitieux. Le changement d'échelle d'Empreintes du régional au national est envisagé, dans le cadre des projets de reconnaissance d'utilité publique et d'agrément éducation nationale.

Voir grand mais viser juste, ce sera l'enjeu des années futures. Le projet d'une journée nationale du deuil au printemps prochain sera fédérateur, point de départ d'une visibilité donnée à la

situation des personnes en deuil. Merci à ceux qui nous portent, en particulier l'action sociale de Klésia et le fonds de dotation le Chant des Etoiles. Sans eux, nous ne pourrions oser.

Merci à chacun des bénévoles et des professionnels pour la qualité de leur action. Merci à Isabelle de Marcellus pour son investissement juste et déterminant, pour coordonner la mission accompagnement. Merci à Bénédicte Chastel, pour sa réflexion et ses outils indispensables et créatifs pour le développement d'Empreintes. Merci à Véronique Chaigneau pour son travail d'assistante, disponible pour chacun de nous depuis juin 2016. Merci à Pascale Bessières qui a accepté d'accompagner Empreintes à la Présidence pendant deux ans, avec tact et confiance.

Dans la joie de porter ce projet, d'étoffer l'équipe, je vous souhaite une bonne lecture.

Marie Tournigand.

2 570

Appels téléphoniques



Heures de bénévolat



1 580

Brochures diffusées



100 000

634

Stagiaires formés

95

Heures de formation

35

Conférences

TEMPS FORTS

Janvier	Conférence au Comité Central de Lutte contre la Douleur de l'APHP. Présentation par l'OCIRP de l'étude « Ecole et orphelins » au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).
Février	Journée Mondiale de Prévention du suicide avec l'UNPS au Ministère de la Santé. Rencontre avec l'association 13 Onze 15. Rencontre avec les responsables de la CAF de Paris. Rencontre avec Elisabeth Bost autour du projet de documentaire « Destin d'orphelins ».
Mars	Formation des équipes de l'action de l'AG2R La Mondiale IdF. Formation initiale Empreintes J1 et J2.
Avril	Formation initiale Empreintes J3 et J4.
Mai	Réunion de travail des accompagnants professionnels d'Empreintes. Rencontre avec l'Association Française du Syndrome de Rett.
Juin	Congrès annuel de la SFAP, création et présentation du poster de la brochure « Le deuil, une histoire de vie ». Conférence pour le réseau Funéplus à Bénodet. Conférence pour l'APPEL sur le thème « Pour vous, accompagner c'est ... ».
Juillet	Création du groupe de travail sur la nouvelle plaquette Empreintes.
Août	
Septembre	Campagne de crowdfunding avec Ulule et la Fondation Monoprix.
Octobre	Conférence et workshop au Luxembourg dans le cadre des Journées Mondiales de Prévention du suicide. Journée Nationale de l'ARS Ile-de-France avec le collectif francilien. Initiation d'un groupe de travail sur le deuil au CA de la SFAP.
Novembre	Nouvelle plaquette Empreintes. Prix Coup de cœur des collaborateurs Fondation Monoprix. Prix de fidélité des 30 ans du Salon du funéraire. Première rencontre du réseau national de recherche Empreintes. Formation Famiréa Hôpital St Louis. Cérémonies de la Toussaint avec les OGF.
Décembre	Formation initiale Empreintes J1 et J2. Journée du Collectif Ile-de-France à l'HEGP. Rencontre avec 5 députés d'Ile-de-France pour insuffler une prise de conscience sur les enjeux du deuil.

I. EQUIPE

Gouvernance et dirigeance

• Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration définit et contrôle les orientations générales de l'association. Il a accueilli trois nouveaux administrateurs et s'est réuni à trois reprises en 2017. Il est constitué de personnes bénévoles, professionnelles, représentantes d'association. Dr Christophe Fauré, psychiatre, membre d'honneur.

Pascale BESSIERES, Présidente, Directrice d'association retraitée.

Tessa BERTHON, Développement de partenariats Fondation AMIPI.

Blandine BLEKER, Assistante de formation, bénévole d'accompagnement Empreintes.

Dr Florence BRISSET, Médecin du travail.

Marie-Edmée CORNILLE, Infirmière retraitée, bénévole d'accompagnement Empreintes.

Laure FLAVIGNY-CHOQUET, éditrice retraitée.

Jean DIEUDONNE, Journaliste

Françoise HENNY, Directrice de clientèle, bénévole.

Vincent LANDREAU, Psychologue, psychanalyste, formateur.

Isabelle LECONTE, Aide-soignante, bénévole d'accompagnement Empreintes.

Laurent LEVY, Trésorier, conseiller technico-commercial.

Sophie MORIN, Educatrice spécialisée.

Dr Michèle SALAMAGNE, Docteur en Médecine, Présidente honoraire de la SFAP, Fondatrice de l'Unité de Soins Palliatifs de l'Hôpital Paul Brousse.

• Bureau

Le bureau met en œuvre les orientations définies en Assemblée Générale et en Conseil d'Administration. Il est constitué depuis mars 2016 de :

Présidente : Pascale Bessières.

Secrétaire : Isabelle Leconte.

Secrétaire adjointe : Laure Flavigny-Choquet.

Trésorier : Laurent Lévy.

• Déléguée Générale

Le poste de Chargée de Communication 14h/semaine occupé par Marie Tournigand a été créé le 7 janvier 2015. Il a évolué vers un poste de Déléguée Générale en CDI 28h/semaine le 2 mai 2016.

• Assistante de Direction

Le poste d'Assistante de direction de Véronique Chaigneau 24h/semaine en emploi aidé a été créé le 6 juin 2016 et a été renouvelé pour une nouvelle année. Ce poste sera pérennisé, malgré le départ volontaire de Véronique Chaigneau. Le recrutement d'un nouvel assistant administratif et communication est en cours.

• Bénévoles de structure et consultants

Cette année, Empreintes a accueilli 5 nouveaux bénévoles de structure.

**Christophe
Tagger**



Mars à décembre

Mission de bénévolat de compétence pour accompagner la Déléguée Générale dans le développement du projet associatif.

Aline Nogaret



Février à juin

Mission de bénévolat de compétence pour définir la stratégie de développement de la formation.

**Marie Marot-
Dubois**

Février à mai

Mission de bénévolat de compétence pour définir la stratégie de levée de fonds.

**Bénédicte
Chastel¹**

Mai à octobre
2017

Mission d'accompagnement bénévole. Création, animation de la campagne de levée de fonds Ulule.

Mission de consultante autour des points suivants :

Feuille de route 2017-2022 : création d'indicateurs clé, chiffrages de la montée en puissance de l'association et estimation des besoins RH et financiers. Ecriture de la stratégie de développement de l'association sur l'ensemble de ses missions.

Novembre et
décembre 2017

Création d'un dossier de recherche de partenariats assurances et entreprises (RSE).

Présentation au Bureau le 21 décembre.

Conclusions de Bénédicte Chastel : « *La candidature à la RUP me semble être une priorité. De multiples partenariats sont envisageables car l'association est humaniste et présente un intérêt sociétal que beaucoup d'acteurs pourraient avoir intérêt à soutenir. Les préalables à remplir par l'association sont toutefois à préparer dans les meilleurs délais* ».

Mars et avril 2018

Nouvelle mission de développement d'outils.

Hélène Lalé

Novembre 2017 à
mars 2018

Mission de bénévolat de compétence pour étudier d'un point de vue juridique les conditions d'obtention d'une Reconnaissance d'Utilité Publique et d'Agrément Education Nationale.

Conseil en lobbying.

¹ Bénédicte Chastel

Consultante Marketing, Stratégie de développement, Communication, Innovation / Coach. Responsable Marketing Multicanal, Communication et Innovation Groupe Crédit Agricole 17 ans 5 missions (crédit-bail, monétique, assurance-vie, assurances, banque privée, placement mobilier, crédit).

Accompagnants

• Responsable de l'accompagnement

Après une période de bénévolat, Isabelle de Marcellus, psychologue, a pris le relai en décembre 2016 pour coordonner les accompagnements familiaux à raison d'une matinée par semaine, le vendredi. Le financement de cette tâche reste à trouver.

Le renfort de professionnels (psychologues et psychothérapeutes) pour co-animer les groupes et prendre part à la coordination des accompagnements familiaux nous semble un axe à pérenniser novateur et reproductible dans d'autres associations. Leur présence nourrit la pratique, l'éclaire, renforce sa légitimité et son rayonnement. Leur réseau enrichit considérablement Empreintes.

• Equipe d'accompagnants

Comme partout en France, Empreintes constate une évolution du bénévolat : turnover plus important (durée d'engagement autour de deux ans avec la difficulté d'une formation longue requise), disponibilité hebdomadaire passée de 5 à 3 heures. Empreintes fait désormais appel à des professionnels psychologues ou psychothérapeutes formés au deuil et ayant une expérience de l'animation des groupes pour co-animer avec un bénévole ou animer les entretiens familiaux, ateliers et groupes. Ceci garantit la continuité des accompagnements.

Bénévoles d'accompagnement

Une équipe de bénévoles propose les différents accompagnements Empreintes. Ils ont tous la même formation sur l'écoute et sur le deuil, se forment chaque année plus encore lors de formations continues.

Ils se réunissent tous les deux mois en équipe avec le coordinateur et bénéficient d'une supervision (groupe de parole), chaque mois, avec un psychologue. Ils animent pour certains des interventions sur le deuil et participent aux actions menées de sensibilisation à la situation des personnes en deuil.

Cette année, Empreintes a accueilli 3 nouveaux bénévoles d'accompagnement. Par ailleurs, trois bénévoles ont quitté l'équipe.

Accompagnants professionnels

Afin de renforcer l'équipe bénévole, des professionnels co-animent certains groupes à Empreintes. Leur sélection se fait sur les critères suivants :

- Avoir (ou acquérir en se formant à Empreintes) une bonne connaissance sur le deuil et sur son accompagnement non thérapeutique ;
- Avoir une expérience dans l'accompagnement de personnes en deuil ;
- Avoir une expérience ou un attrait pour la vie associative ;
- Avoir des connaissances en animation de groupe et/ou sur un thème spécifique.

Sont intervenus pour l'animation des groupes à titre professionnel en 2017 : Violaine Béraud-Sudreau, Lucile Rolland-Piègue, Marc Guiose, Isabelle de Marcellus, Maja Bartel-Bouzard, Caroline Witschger.

Une réunion de l'équipe professionnelle s'est tenue le 11 mai 2017. Etaient présents : Violaine Béraud-Sudreau, Lucile Rolland-Piègue, Marc Guiose, Vincent Landreau et Isabelle de Marcellus et Marie Tournigand. Absents excusés : Maja Bartel-Bouzard et Laurent Biscarrat.

Lors de cette rencontre un échange a pris forme autour de la question : un deuil se termine-t-il ?

Stagiaires

Grâce au développement du poste de psychologue coordinatrice de l'accompagnement, Empreintes a pu proposer cette année 2 terrains de stage.

Candice Desneux, étudiante en Master 1 de psychologie et Agathe Rougevin-Baville en Master 2 (toutes deux à l'École de Psychologues Praticiens) ont rejoint l'équipe bénévole cette année avec un double projet : se former au deuil et à l'écoute téléphonique, développer l'information des partenaires opérationnels sur les accompagnements proposés par Empreintes, préparer des publications sur les réseaux sociaux. Elles font un travail patient et formidable pour développer un réseau de correspondants.

Formateurs

L'équipe de formateurs d'Empreintes se développe. Pour 2017 sont intervenus : Violaine Béraud-Sudreau, Selma Rogy, Dr Christophe Fauré, Laure Sizam Guillemin, Tanguy Châtel, Marc Guiose, Marie Tournigand.

En décembre 2017 et janvier 2018, 12 nouveaux formateurs se sont formés et pourront désormais répondre aux sollicitations reçues par Empreintes au niveau national.

II. ACTIONS

1. ACCOMPAGNER

L'accompagnement du deuil n'est pas, comme le disait le Dr Michel Hanus, affaire de spécialiste. Mais prétendre offrir un accompagnement adapté c'est :

- Etre formé sur le deuil, le processus, les risques, les spécificités,
- Savoir se distancier de son propre vécu,
- Etre supervisé,
- Intégrer une équipe et un cadre associatif.

Conscients de l'importance des besoins des personnes en deuil et du manque de réponses adaptées, Empreintes souhaite répondre présente en développant la continuité de son offre, la visibilité de son accompagnement, la capacité d'accueil. Ce développement de l'accompagnement vise également à permettre des partenariats ambitieux au service des personnes en deuil.

Aussi, comme à sa fondation en 1995, Empreintes se donne les moyens de renforcer l'équipe bénévole d'accompagnants par des professionnels. La complémentarité entre les accompagnants bénévoles et professionnels repose sur deux principes :

- Les bénévoles sont garants du cadre associatif et relationnel d'Empreintes,
- Les professionnels se forment à l'accompagnement de deuil proposé par Empreintes.

Empreintes n'envisage pas de devenir un lieu de thérapie mais reste un lieu de soutien, d'information, d'entraide.

La présence de professionnels apporte notamment :

- Des outils (compte-rendu, dossiers),
- Un réseau de thérapeutes connus et soutenant,
- Le dynamisme de stagiaires-psychologues,
- La diffusion des connaissances d'Empreintes,
- Un appui pour certaines situations rencontrées par les bénévoles.

L'année 2018 permettra de co-construire les étapes du développement des accompagnements à partir de l'expertise de tous les accompagnants d'Empreintes.

Une équipe renforcée

Depuis mars 2017, Isabelle de Marcellus, psychologue clinicienne vacataire, coordonne les accompagnements à Empreintes. Son rôle monte peu à peu en puissance :

- Coordination des accompagnements familiaux : liaisons avec les familles, entretiens familiaux
- Animation des Empreintes bleues écoliers
- Animation des Empreintes jaunes collégiens
- Sélection et suivi des psychologues stagiaires
- Coordination des professionnels et des bénévoles.

Ecoute téléphonique

2570 appels téléphoniques

La ligne d'écoute téléphonique nationale a été assurée en 2017 par l'équipe de bénévoles. Les plages d'écoute de 3 heures sont au nombre de 8 par semaine. Quatre constats :

- La ligne d'écoute nationale mérite d'être plus visible, valorisée, soutenue car elle répond de façon exemplaire à un besoin des personnes en deuil et des professionnels confrontés à des situations de deuil.
- L'écoute apportée par les bénévoles et la valeur de ce soutien téléphonique est à nos yeux essentiel et inestimable.
- De nombreux appels ne peuvent pas être pris, car ils ont lieu en dehors des plages d'écoute.
- La continuité de la ligne d'écoute est fragile du fait des absences fréquentes et naturelles des bénévoles (vacances, voyages, besoin de pause ressourçante, etc.).

Entretiens individuels

135 entretiens individuels en 2017

Les entretiens individuels sont assurés par des bénévoles. Ces entretiens peuvent être ponctuels ou de suivi. Ils permettent :

- D'écouter le récit de la personne en deuil : qui a-t-elle perdu ? Dans quelles circonstances ? Comment vit-t-elle son deuil aujourd'hui ?
- De voir avec la personne en deuil quel type d'accompagnement lui conviendrait le mieux : individuel / groupe, associatif / thérapeutique. Dans ce dernier cas nous orientons la personne vers des professionnels répertoriés.

A certains moments de l'année, le nombre des bénévoles formés et volontaires pour mener ces entretiens est insuffisant. Une réflexion sur les remédiations est amorcée, depuis la journée du 26 mars 2018 avec l'équipe bénévole.

Entretiens familiaux

23 entretiens familiaux et environ 36 entretiens parents par téléphone

Focus sur les entretiens familiaux à Empreintes

Empreintes propose aux familles touchées par un deuil de venir à l'association le temps d'un entretien familial. Celui-ci dure environ une heure et permet à chacun de (re)parler ensemble des circonstances du décès, d'exprimer son ressenti, ses besoins, et d'écouter les autres membres de la famille.

En effet, le deuil est un chemin sur lequel chacun avance à son rythme avec ses propres ressources et ses propres émotions. Dans une famille, face à cette réalité commune qu'est l'absence physique de la personne aimée décédée, les étapes du deuil peuvent se croiser, s'opposer... Au sein d'une famille, les âges sont différents, les liens à la personne décédée sont propres à chacun, les émotions ne s'expriment pas de la même manière, mais la famille avance malgré tout ensemble sur ce chemin du deuil.

L'entretien familial peut être un moment privilégié pendant lequel chaque membre de la famille pourra **comprendre différemment** ce qui s'est passé et l'intégrer dans sa propre vision des événements, au travers du récit commun des circonstances du décès et de l'expression du ressenti émotionnel de chacun.

Pendant plusieurs années, Monsieur D. a soutenu son épouse dans son mal-être. Hospitalisation, prises en charge... jusqu'à ce jour où elle passe à l'acte et met fin à ses jours. Monsieur D. doit alors annoncer à ses enfants la mort de leur mère et découvre qu'ils n'avaient pas vraiment conscience de la maladie de celle-ci.

Au cours de l'entretien familial, nous revenons sur l'histoire de cette maladie. Avec le récit du père et certains souvenirs de l'un et l'autre, les liens se font et prennent du sens : « Maman avait toutes les semaines un rendez-vous, j'ai compris après sa mort que c'était ses rendez-vous psy ». Nous prenons le temps de nous arrêter sur les émotions à l'annonce de cette mort brutale. « Je n'ai pas voulu y croire, Maman était si gaie et si sociable » Nous parlons de la messe d'enterrement « très belle » précisent-elles ; nous évoquons aussi qui était cette Maman pour chacune mais aussi le quotidien bouleversé. Les enfants osent poser des questions « est-on obligé d'être en deuil », « c'est quoi la dépression » « ça dure combien de temps le deuil »... Tant de questions si importantes, mais si douloureuses. Cette rencontre permet aussi de leur donner des repères, de valider leurs émotions, leur confusion, leurs doutes sans qu'ils inquiètent leur père. « C'est normal de pleurer. »

L'entretien familial peut aussi permettre de **soutenir** le parent qui est désormais seul face aux questions parfois difficiles des enfants autour du décès ou d'un quotidien bouleversé.

Madame R. contacte Empreintes 3 ans après le décès de son époux car elle craint « de ne pas savoir répondre aux questions de sa fille de 6 ans, ou de ne pas donner les bonnes réponses, ou encore de passer à côté de certains signes de détresse... ». Fragilisée elle-même par son deuil, elle a besoin d'être soutenue et confortée dans son rôle parental.

Lors de l'entretien familial, Emma surprend sa Maman par son refus de parler « elle est bavarde d'habitude » et tente même d'interdire à sa mère de parler elle-même. Une fois les choses cadrées (elle peut ne pas répondre, mais ne peut décider pour sa mère), elle se détend et commence à dessiner. Puis elle pose sans détours deux questions : « Pourquoi il est mort Papa ? » et « Comment je vais appeler ton futur mari ? » Elle exprime ensuite son inquiétude de ne plus jamais avoir de Papa, de ne plus jamais vivre à 3. La Maman est surprise et peinée car sa fille ne lui en avait pas parlé.

En ce qui concerne les circonstances du décès de son Papa, Emma découvre (ou plutôt redécouvre) que son Papa était malade, l'histoire de cette maladie, le fait qu'à 3 ans elle ne puisse pas s'en souvenir et surtout le fait que son Papa lui-même lui avait alors parlé de la dépression. On évoque ensemble les funérailles, les émotions (colère, chagrin, tristesse...) et les points d'appuis (câlins de sa Maman).

Emma est une petite fille sensible au chagrin de sa Maman, qui apprend à grandir en l'absence de son père. Sa mère nous dira ensuite que sa fille était sereine après cet entretien et qu'elle-même avait été soulagée d'avoir cerné les questionnements de sa fille. Emma a demandé à revenir un jour à Empreintes.

L'entretien familial peut avoir lieu à distance du décès ou au contraire très rapidement après celui-ci. Dans les deux cas, ce moment partagé peut aider à **mettre des mots** sur des émotions bloquées, à oser **affronter cette absence** et à **évaluer** l'accompagnement adapté pour chaque membre de la famille.

Madame R. prend contact avec Empreintes 5 semaines après le suicide de son mari car sa fille de 11 ans ne parle jamais de ce qui s'est passé et elle a peur qu'elle n'ait pas bien compris. Une fois les présentations faites, la jeune fille prend la parole pour nous faire le récit du décès. Quasi immédiatement, ce récit est interrompu car la mère éclate en sanglots. « C'est la première fois qu'elle en parle. » Elle est, dit-elle, émue de voir que sa fille n'est pas indifférente à tout ça. Comme elle n'en parlait pas, elle pensait que sa fille n'avait pas vraiment tout assimilé... Nous interrogeons alors l'enfant, qui nous rétorque « je ne racontais pas, parce qu'on ne me posait pas la question ».

Au cours de l'entretien, la Maman pourra dire qu'étant elle-même très affectée par ce décès, elle a parfois du mal à comprendre que les réactions et les émotions de sa fille ne soient pas à l'unisson des siennes. Par exemple, elle parlera de son attitude au cimetière comme si « elle n'arrivait pas à regarder la cérémonie en face » alors que sa fille dit simplement qu'elle trouvait

ça amusant de regarder les ornements des autres tombes. Mais sa fille pourra aussi dire « il n'avait pas le droit de faire ça », exprimant ainsi sa colère et sa tristesse face à cette absence.

Cet entretien familial a été un moment fort autour du récit du décès fait par l'enfant face à sa mère. Le décès était très récent, elles vont toutes deux avancer, dans leur chemin de deuil. Mais, elles sont parties rassurées par la présence de l'association et par le fait qu'elles pouvaient toutes deux revenir à Empreintes plus tard.

Ce temps partagé est pour la plupart des familles un temps fort, une parenthèse dans le rythme quotidien de la famille, permettant à chacun de s'approprier l'histoire de cette réalité difficilement acceptable mais pourtant inévitable pour pouvoir avancer et se reconstruire ensemble.

Merci à Isabelle de Marcellus pour ce travail de retranscription des entretiens familiaux.

Groupes

En 2017 : 34 groupes et 159 participations

Focus sur les Empreintes bleues : ateliers enfants

9 ateliers ont été proposés en 2017

3 ateliers venaient clôturer un cycle démarré en 2016 et ont été animés par Elena Roussier-Fusco et Anne Mondy. 4 ateliers constituent le début d'un module qui se poursuivra en 2018 et ont été animés par Isabelle de Marcellus et Caroline Witschger, psychologues.

Pour ce rapport annuel, les animatrices actuelles des Empreintes bleues ont rédigé un compte-rendu des ateliers, dans le respect des règles de confidentialité de ce groupe et avec l'accord des familles.

Les Empreintes bleues

Empreintes propose aux enfants d'école primaire (de 6 à 11 ans du CP au CM2) de participer à un cycle de 6 ateliers leur permettant de rencontrer d'autres enfants endeuillés et de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, afin de cheminer dans leur deuil. A travers divers supports (dessins, masques, boîte à souvenirs, jeux, etc.), les ateliers abordent notamment : les émotions liées au deuil, les circonstances du décès, le jour des obsèques et les rituels, la place du défunt et de l'enfant dans la famille, les ressources de chacun, les changements intervenus depuis le décès, la notion d'héritage... Les dernières Empreintes Bleues ont eu lieu entre octobre 2017 et février 2018. Cinq enfants âgés de 6 à 8 ans ont été accueillis par deux psychologues formées au deuil, sur 6 samedis matins, dans les locaux d'Empreintes.

L'entretien familial préalable

Chacun des enfants participants à ce groupe a été préalablement reçu en entretien familial à Empreintes. Ce premier contact est essentiel car il permet à l'enfant de faire (ou d'entendre) une première fois le récit des circonstances du décès de l'être aimé, soutenu par ses proches. C'est aussi un moment d'échanges entre les membres de la famille autour de ce deuil commun mais que chacun vit différemment à son propre rythme. Enfin, cet entretien vise également à vérifier la pertinence du groupe pour l'enfant et surtout à s'assurer qu'il est en capacité à entendre les histoires des autres et partager la sienne avec ses pairs.

La constitution du groupe

Tous les enfants du groupe avaient perdu un parent, l'un très précocement, les autres 1 ou 2 ans auparavant. Lors de la première rencontre, les enfants ont présenté au groupe la photo du parent décédé et un objet qui le relie à lui. Ainsi, chacun a pu s'exprimer d'emblée et dire ce qui l'amène à

participer aux Empreintes Bleues. Les enfants se reconnaissent entre eux, se livrent spontanément, sans jugement, dans un cadre sécurisant et étayant. Dans ces Empreintes Bleues, les enfants étaient très jeunes, de 6 à 8 ans, et nous avons dû adapter rythme et contenus pour leur permettre de cheminer en toute sécurité.

Les apports du groupe

Raconter les circonstances du décès de leur parent pour s'inscrire dans leur histoire, interroger aujourd'hui des événements d'hier... Apprivoiser les émotions du deuil, comme la tristesse, la culpabilité ou la colère, pour mieux les accepter... Evoquer les changements inhérents à cette mort prématurée... Se familiariser avec un vocabulaire spécifique (obsèques, héritage, deuil...). Mais aussi identifier ses points d'appuis et ses ressources... Faire des projets d'avenir... Autant de thèmes à partager lors de ces six rencontres, un temps entre parenthèse pour mieux comprendre et pouvoir se construire malgré l'absence d'un être cher. Malgré le jeune âge des participants, ce groupe a su créer sa propre dynamique et avancer ensemble sur un chemin émotionnellement mouvementé. Ces enfants nous ont surprises par leur formidable capacité à mettre en mots leurs émotions et à partager leur vécu avec les autres. Leur spontanéité, leur authenticité et leurs ressources ont fait de ces rencontres des moments forts et riches de sens.



Chaque séance débute avec un même rituel : une lecture d'histoire.

Ce temps calme permet à chaque enfant d'entrer dans la rencontre, de faire groupe avec les autres participants et d'introduire le thème de la rencontre.

Portraits

Romain, calme et réservé, était au début plutôt en retrait du groupe. Sa Maman s'est suicidée 2 ans auparavant et ce geste reste encore pour lui très abstrait. Il a pu au fil des rencontres réinterroger son père sur les circonstances du décès, et, peu à peu, essayer de mettre du sens à cette mort brutale. Nous l'avons vu s'ouvrir au groupe, raconter aux autres enfants des souvenirs heureux partagés avec sa Maman mais aussi partager son quotidien, ses envies ou ses peurs. La dernière rencontre a été difficile pour lui, et il reste encore beaucoup de questions non abordées pour Romain et d'émotions à explorer plus en

Constance, petite fille vive d'esprit et bavarde, participe d'emblée activement aux échanges. Elle raconte avec des mots justes la longue maladie de sa Maman et son décès. Constance contrôle ses émotions et nous répètera souvent au début « je ne veux pas pleurer ». Constance nous dira aussi « j'ai la trouille quand des gens pleurent ». Lorsqu'au dernier atelier, nous l'entendrons dire aux autres « ça fait du bien de pleurer parfois », nous sommes heureuses d'avoir pu faire un bout de chemin avec elle...

avant.

Léa est une petite fille calme, attentive et observatrice. Elle a su trouver rapidement sa place dans le groupe et a souhaité revenir à plusieurs reprises sur les circonstances du décès brutal de son Papa, comme si le fait de le raconter plusieurs fois l'aidait à réaliser son absence.

Raphaël était le benjamin du groupe. Timide au début, il a su se saisir des activités au fil des rencontres. En effet, il ne se rappelle que très peu du décès ou des obsèques et nos rencontres lui permettront de se les remémorer à l'aide de sa Maman.

Valentin est un petit garçon vif et curieux. Sa Maman est décédée à sa naissance et il n'a donc pas de souvenirs partagés avec elle. **Valentin** a eu un peu de mal à entrer dans le groupe, à canaliser son anxiété autrement que par une agitation et des pitreries. Peu à peu, il s'est autorisé à se poser, à penser à sa Maman et lors de la troisième rencontre, il nous a dit « moi je veux dire à Maman que je l'aime très fort ». Valentin nous dira aussi « je suis trop occupé à jouer à la maison, j'ai peur d'oublier Maman ».

Silhouette des émotions



Arbre à ressources



Les masques



Dessin : Le cimetière



Paroles d'enfants :

« Ça fait du bien de parler. »
« Avant je ne savais pas qu'il y avait d'autres enfants comme moi. »
« Ça m'a aidé pour parler à Papa de ma Maman. »
« On peut parler de Maman et c'est bien. »
« Quand on est triste on se souvient de l'arbre [comment faire pour aller mieux] et des idées des autres. »
« J'avais peur d'un monstre et j'avais des Cauchemars où toute la famille était morte. Maintenant je m'endors bien, je pense à mes amis et à ici. »

Paroles de parents :

« Elle est heureuse d'avoir rencontré des enfants dans le même cas qu'elle. »
« [Maintenant] il parle librement de ses sentiments. »

CR fait par Caroline et Isabelle pour le rapport d'activité d'Empreintes Mars 2018.

Empreintes jaunes : rencontres adolescents

3 rencontres avec 4 collégiens

Animation : Isabelle de Marcellus psychologue et Marie Tournigand, Déléguée Générale.

Les 4 collégiens sont 3 garçons et une fille de 11 et 12 ans. Tous ont perdu leur père, par maladie ou par suicide.

A la question « Qu'est-ce que le deuil pour toi ? », ils nous répondent :

« Vivre sa vie après la mort d'un être cher », « la tristesse, la mort », « le ciel », « des étapes », « le deuil c'est toute une vie », « c'est l'amour », « la nostalgie », « c'est la famille, on vit tous un deuil », « faire son deuil c'est apprendre à vivre sans », « c'est accepter l'absence, la mort d'un proche », « le deuil on le vit et on le cause, on va mourir et d'autres seront en deuil », « des fois j'oublie que je suis en deuil ».

Questionnaires en fin de groupe :

Qu'est-ce que ces Empreintes jaunes t'ont apporté ?

- Importance du groupe de pairs : Parler à d'autres jeunes qui ont la même souffrance, être compris, être moins seul, éprouver ensemble des émotions.
- Libérer la parole : enfin parler, parler du deuil.
- Avoir des repères théoriques : mieux comprendre ce qu'est le deuil.

Qu'est-ce qui a été difficile pour toi dans ces rencontres ?

- Pas de difficulté spécifique pour 3
- Parler à des inconnus et ne pas pleurer pour 1

Le bilan des animatrices

Spontanément les jeunes nous écrivent qu'ils vont un peu mieux. Pourtant, lorsque nous leur demandons de détailler les domaines, nous nous apercevons qu'ils ont du mal à savoir, voire qu'ils vont moins bien. Libérer la parole ou les émotions est douloureux, et cette étape nous paraît essentielle pour leur avenir. Ils avancent sur le chemin du deuil, et cela est d'autant moins facile à l'âge de l'adolescence.

Empreintes rouges : groupes jeunes adultes

5 rencontres (10 pers)

Animées par Marc Guiose, psychologue et Isabelle Leconte, bénévole.

Participants

Groupes ouverts cette année encore, les Empreintes rouges répondent aux attentes des jeunes adultes. En 2017, les participants aux Empreintes rouges ont perdu un frère, un compagnon, un père.

Principales thématiques abordées

- Difficultés de la confrontation au milieu médical
- Brutalité des annonces
- Conflits avec l'entourage
- Solitude
- Difficultés à parler du défunt
- Colère
- Difficultés à intérioriser le lien
- Travail sur l'aspect transgénérationnel
- Difficultés à réinvestir un lien affectif

Focus sur les Empreintes vertes : groupes parents

7 rencontres (28 pers)

Focus sur les Empreintes vertes

Maja Bartel-Bouzard, psychologue clinicienne animatrice des Empreintes vertes, a rédigé un compte-rendu des rencontres, pour ce rapport annuel, dans le respect des règles de confidentialité de ce groupe.

L'association Empreintes propose aux parents confrontés à un deuil de participer au groupe de soutien et de partage, qui se déroule sur trois séances et fait suite à un entretien familial préalable. Une quatrième rencontre est proposée en juillet, rassemblant tous les parents des Empreintes vertes de l'année scolaire.

Les adultes qui composent ce groupe sont tous parents et traversent un deuil.

Deux problématiques essentielles sont le socle des échanges, qui frappent par leur richesse et leur intensité :

- Comment traverser le deuil, à la fois seul et avec ses enfants ?
- Comment exercer ses fonctions de parents, quand on est seul adulte à remplir ce rôle ?

Le temps d'élaboration et de partage offert permet aux participants de mettre des mots sur ce qu'ils traversent, d'évoquer librement leur sentiment de solitude et d'épuisement qui accompagne le deuil et de s'appuyer sur le groupe pour y mettre du sens.

Les trois dernières séances se sont déroulées entre le mois d'octobre 2017 et janvier 2018 et ont regroupé 7 parents, pères (3) et mères (4), des enfants d'âges différents, allant de 3 à 16 ans et vivant les étapes de deuil très variées (décès datant depuis quelques mois pour certains participants et depuis 2 ou 3 ans, pour d'autres parents). Une petite chaise d'enfant nous rappelle que ce qui nous réunit, ce sont les questionnements et les interrogations des parents en deuil.

Chaque séance commence par un petit échange sur ce qui va bien et moins bien, chez chacun.

La parole circule assez librement et une dynamique d'écoute bienveillante s'installe, malgré des parcours et des situations de vie très différents (décès liés à la maladie longue pour trois personnes, décès brutal suite à une crise cardiaque pour une personne, décès suite au suicide pour trois personnes). Les échanges sont très riches et se déroulent dans une atmosphère empreinte d'empathie et de compréhension mutuelle. Ces ateliers offrent un temps et un espace dans lesquels déposer son sentiment de solitude, ses incertitudes, ses craintes mais aussi partager ses ressources et les astuces qui fonctionnent et permettent de faire face aux différentes situations du quotidien. Les participants soulignent l'importance de se sentir compris dans ce qu'ils ont à vivre au cours du processus du deuil, vécu qui est difficilement partageable avec l'entourage proche, sa famille, ses amis...

Au cours de la première séance, chacun dépose son histoire, raconte les circonstances du décès du conjoint, la façon dont il a pu y faire face, les émotions ressenties et les ressources mobilisées. La difficulté essentielle étant celle de devoir vivre son deuil, sa propre détresse, tout en prenant soin et en protégeant ses enfants. Un des Papas exprime d'emblée sa grande difficulté à être Papa seul, à trouver l'attitude adaptée face à son enfant, qui est très jeune, à contenir ses comportements, à pouvoir lui parler de sa Maman et de sa mort. Il exprime le sentiment de solitude, de désarroi, d'épuisement mais également de force et d'énergie que lui insuffle sa mission de Papa en solo.

Le groupe offre aux participants un moment privilégié pour se pencher sur ses propres émotions, comme l'exprime cette Maman : *« à la maison ça n'arrête jamais, tout repose sur moi donc je ne pense pas trop à ce que je ressens, je suis toujours concentrée sur les enfants, je ne les quitte pas des yeux, je culpabilise quand je prends du temps pour moi... et sortir ce n'est pas évident, les enfants ne veulent pas que je sorte le soir »*. Une autre en témoigne ainsi : *« le décès de mon mari m'a propulsée dans un sentiment de vide et de perte immense, de solitude telle que je n'arrivais plus à assurer le quotidien, ni même à m'occuper de mes fils... »*. La question qui concerne la manière, dont on peut parler aux enfants du décès de l'autre parent est essentielle dans les échanges. Parfois, elle est difficile à aborder car les circonstances du décès sont compliquées (suicide, passage dépressif majeur) et il est indispensable d'adapter son discours à l'âge des enfants. Une des Mamans l'exprime ainsi : *« je n'arrive pas à expliquer à mes enfants, qui sont pourtant ados, tout ce qui s'est passé pour leur père, je ne veux pas ternir son image en parlant du suicide et de la dépression... et vous comment vous avez fait ? Est-ce nécessaire de leur dire de suite ? »*. Confronter son expérience à celle des autres parents est une opportunité, offerte par le groupe, qui permet de se sentir moins coupable, de se saisir des « astuces » qui fonctionnent. La question des relations avec sa famille et sa belle-famille occupe également une place importante et véhicule souvent des émotions contrastées. Une Maman témoigne : *« je me sens soutenue par la belle-famille mais je ne supporte plus de faire tout comme avant, comme si mon mari était toujours présent... j'ai besoin de changer les habitudes et n'arrive pas à le leur dire, j'ai peur de les blesser ou décevoir les enfants... je n'arrive pas à en parler avec eux »*.

La deuxième séance est consacrée en partie à un apport de la part du psychologue sur le deuil, comme processus vivant et mouvant, qui a sa propre chronologie, pas forcément linéaire et qui nécessite un travail d'élaboration psychique. Il s'agit de donner quelques points de repères, pour permettre aux parents de se situer et de se rassurer quant au bien-être des enfants. C'est un point important pour les parents en deuil. C'est l'occasion d'un échange et de nombreuses questions apparaissent et nourrissent la discussion.

Voici quelques exemples de questions posées autour desquelles nous débattons :

- Comment répondre aux questions des enfants ? (Simplement, de manière authentique et en allant aussi loin qu'on peut, il n'est pas utile de tout dire, partir de ce que l'enfant sait déjà et de ce qu'il se représente du défunt, de ce qui s'est passé...). Comment gérer cette question avec un enfant très jeune, qui parle peu et manifeste plutôt des comportements ? Nous abordons ici la question du suivi psy pour les enfants et de ce que cela peut apporter.
- Comment rassurer les enfants sur notre état à nous, parents en deuil ? Faut-il cacher nos émotions, nos pleurs... ?
- Comment gérer les manifestations typiques comme la dépendance anxieuse à l'égard du parent (dormir dans le lit du parent, manifestations de peurs diverses, peur de se séparer, de quitter le parent vivant, peur de toute nouveauté...) ou les conduites régressives ? (Soutenir l'enfant, s'appuyer sur des tiers disponibles, le rassurer, créer de nouvelles routines, des rituels familiaux, accepter les émotions et leurs expressions qui sont individuelles...)

Nous échangeons également sur la difficulté de faire le « travail de parent », en étant en deuil. Un partage des « astuces » s'en suit. Nous évoquons les petits outils de gestion des conflits : temps de pause, pour ne pas réagir à chaud, établir une connexion émotionnelle avec l'enfant, reconnaître sa part de responsabilité, se réconcilier et trouver des solutions ensemble. Le parent décédé est souvent idéalisé ; celui qui reste a le « mauvais rôle ». Le sentiment d'être seul face aux décisions à prendre est pesant. Il est important de créer de nouvelles règles et façons de faire tout en conservant certains rituels et habitudes d'avant.

Lors de la dernière séance, les échanges portent sur la traversée du deuil et ce qu'elle véhicule : sentiment de perte, d'injustice, de colère, de tristesse au début et puis, progressivement, découverte de ses propres ressources insoupçonnées, des moments de sérénité et d'apaisement, d'acceptation, qui conduit vers une période de reconstruction, qu'un parent formule ainsi : *« je tente de cultiver cette expérience de vivre l'instant présent, les choses positives que la vie amène, les petits plaisirs... Je me suis également autorisée trois jours de vacances toute seule, chose que je n'avais jamais tentée jusqu'à maintenant... »*. Une autre participante a beaucoup réfléchi, elle a beaucoup écrit pour analyser tout cela et elle s'est progressivement détendue. Elle souligne la nécessité de changer les habitudes, de casser tout ce qui était établi, pour s'ajuster à nos besoins nouveaux. C'est parfois difficile à négocier avec les enfants, qui ne veulent pas de ce changement et nous le renvoient, ce qui peut susciter un sentiment de culpabilité. Il faut pouvoir négocier cela avec eux en restant ferme et connecté sur nos besoins et émotions.

Les Empreintes Vertes sont un moment d'échange très fort et très intense, chaque séance montre un avancement progressif dans le processus de deuil et le groupe le renvoie aux participants avec bienveillance. Les émotions sont très vives et les échanges apportent une grande richesse de parcours et de vécus subjectifs, qui témoignent de la complexité du processus du deuil et de sa profondeur.

Pour la psychologue que je suis et qui anime les échanges, chaque séance est l'occasion d'apprendre des éléments nouveaux, qui enrichissent mon regard du psychologue sur ce processus et affinent mon écoute. Je suis également profondément touchée par la finesse d'analyse, la richesse du vécu émotionnel, la capacité de communication, ainsi que l'ouverture des participants. Je les remercie de leur confiance et leur engagement dans les échanges. Les parents soulignent de leur côté combien il est important et constructif de parler avec d'autres personnes, qui partagent la même expérience de deuil, expérience tellement difficilement partageable avec l'entourage.

Les groupes ont permis aux parents de cheminer dans leur processus de deuil ; voici comment ils témoignent de l'aide apportée :

- « *Le fait de trouver des ressemblances pour ne plus se sentir 'différent'/isolé et comprendre qu'on peut évoluer et se l'autoriser. Connaître des nouvelles personnes à la fois complètement différentes et avec un même fond de parcours.* »
- « *Cela me permet de mieux définir ce que j'ai vécu et de mieux comprendre la personne que je suis.* »
- « *Soutien énorme car échange sincère et de cœur à cœur. Pas de tabous et complicité entre rires et larmes* ».

Maja Bartel-Bouzard

Empreintes safran : groupe d'entraide adultes

5 séances (34 pers)

Animées par Lucile Rolland Piègue, psychologue, et Michèle Clemens, bénévole, les Empreintes safran ont changé cette année de format et constituent désormais un groupe fermé sur 5 séances d'1h30.

Tour de table de bilan du groupe :

S. est venue avec un grand besoin de parler de sa fille mais en fait a parlé d'elle. Elle avait besoin de repartir avec des briques, des pierres explicites sur lesquelles se poser pour avancer ce dont parfois elle a manqué. Elle aurait aimé pouvoir communiquer avec les participantes entre 2 séances pour que le lien se renforce. Elle a senti qu'il y avait beaucoup d'humanité dans nos échanges.

R. avait besoin de se retrouver dans un lieu avec des personnes qui pouvaient comprendre ce qu'elle traversait. Trouver des personnes vraiment à l'écoute c'est rare. Faire partie d'un groupe est précieux mais le chemin du deuil est une route qu'on fait seule.

B. a trouvé que même s'il y avait des points communs, finalement chaque souffrance et chaque histoire est différente. Venir ici pour elle c'était réussir à mettre des mots, ou entendre les autres mettre des mots sur ce qu'elle ressentait. Le deuil est un long chemin mais il y a de la lumière au bout. Et il faut continuer à vivre en attendant d'y parvenir.

T. est contente d'avoir vu une bénévole en entretien individuel avant d'intégrer le groupe, car sinon elle n'aurait pas été prête à entendre les histoires de chacune. Elle a senti un lieu de partage et d'écoute et aurait aimé que cela dure plus longtemps.

Pour Z., ce groupe a permis de parler avec des personnes qui avaient vécu un drame similaire au sien. Les choses évoquées communes rassurent (ne plus pouvoir lire, ne plus pouvoir se projeter dans l'avenir ...) et redonnent un sentiment de normalité. Cette participation au groupe était une étape importante pour elle pour continuer à avancer dans sa vie, notamment son projet de quitter la région parisienne.

P. est venue car elle se sentait incomprise. Elle se sent encore sur des sables mouvants.

P. a été rassurée par des réactions et des vécus communs avec les membres du groupe. Elle s'est sentie « normale » ce qui rassure. Chaque personne est différente mais il y a du similaire dans toutes les histoires. Elle s'est sentie soutenue ici.

Projets

Lucile Rolland-Piègue ne sera plus disponible pour animer les Empreintes safran. Un nouveau binôme se constitue pour proposer ces groupes à l'automne prochain.

Empreintes turquoise : deuil après suicide – Groupe adulte

6 rencontres (38 pers)

Animées par Violaine Béraud Sudreau, psychothérapeute.

Objectifs

Deux singularités essentielles concernent les deuils après suicide : l'intensité des émotions ressenties, la durée du chemin de deuil. Le suicide accentue l'intensité du vécu des émotions liées au deuil. Le choc est brutal, l'état dépressif peut être profond et prolongé, la culpabilité immense. La confrontation au corps pour celui qui le découvre est violente, parfois traumatisante. Stigmatisations, peurs, incompréhensions font que la personne en deuil après suicide peut être isolée et recevoir peu de soutien. Les sentiments de honte et de culpabilité sont souvent accrus. Cette dernière peut être si forte qu'elle en est torturante : qu'a-t-on fait ou que n'a-t-on pas fait pour éviter ce suicide ?

Il est fréquent qu'une personne en deuil ressente l'envie, évoque l'idée, ou même tente de mettre fin à ses jours. Maintenir un contact humain constitue une réelle prévention du suicide de la personne en deuil. Bénévoles, professionnels et lignes d'écoute téléphonique peuvent prévenir certains risques de passage à l'acte, particulièrement pour les personnes qui vivent un deuil après suicide.

Attentes des accompagnés

« Pouvoir partager mon vécu avec d'autres personnes dans la même situation, et être accompagnée par un spécialiste tout au long de ces trois ateliers. »

« Partager en toute confiance une peine affreuse que je ne pouvais raconter qu'à des semblables. »

« Echanger avec des personnes ayant vécu des choses similaires, s'enrichir et enrichir avec ces expériences différentes et pourtant similaires. »

« Mon attente essentielle était de rencontrer des personnes rencontrant la même douleur, celle après un suicide et également être accompagnée par une professionnelle capable d'expliquer les différentes émotions. »

« Partage d'expérience et rencontre de personnes endeuillées après suicide. »

Bilan à l'issue des séances

« Beaucoup d'aides, de soutien, il est certain que dans la continuité de mon chemin, cet atelier donne l'envie de continuer à dire oui à la vie. »

« Oh oui ! Cela m'a hissé au-dessus de la tentation de m'ensevelir avec ma sœur et maintenant je reviens vers la vie et capte toutes les positivités qui me sont offertes. J'ai aussi admiré le courage de mes compagnes. »

« Oui il a des hauts et des bas mais ces moments privilégiés sont un moment de réconfort. »

« Ces rencontres ont été primordiales. Non seulement elles sont aidantes mais au surplus elles génèrent du changement par la façon d'appréhender la douleur et les différentes émotions. »

« Aide très précieuse car seul lieu d'écoute où j'ai eu le sentiment d'être réellement comprise par des personnes qui vivent le même deuil. Et immense bienveillance de Violaine dont toutes les interventions sont pertinentes et apaisantes. »

Projets

Les Empreintes turquoise passent progressivement de 3 à 5 rencontres, à la demande des participants qui ont estimé que 3 séances étaient insuffisantes. Par ailleurs, de nouveaux animateurs seront recherchés en raison du départ en province de Violaine Béraud-Sudreau.

Cérémonies

Empreintes est restée fidèle au partenariat avec Services Funéraires Ville de Paris en 2017 autour des cérémonies Tout-petits et don du corps. Celles-ci prennent de l'ampleur par le nombre important de participants.

Cérémonie des Tout-Petits

2017 : 4 cérémonies / 370 personnes présentes

Depuis janvier 2010 avec Empreintes, le premier mardi de chaque trimestre a lieu au crématorium du Père Lachaise un temps de recueillement laïc. Il est proposé aux parents et proches concernés par un deuil durant la grossesse ou autour de la naissance. Il concerne plus spécifiquement les familles qui ont décidé de laisser le corps de leur enfant à l'institution. Ce temps de recueillement rassemble environ une cinquantaine de personnes qui investissent avec intensité ce moment de rituel collectif.

Trois à quatre fois par an, deux bénévoles sont présents pour accueillir et écouter les nombreuses familles présentes.

Cérémonie don du corps

2017 : 2 cérémonies / 500 personnes présentes

Le Crématorium du Père Lachaise a créé en 2015 une cérémonie avec Empreintes en mémoire des personnes ayant fait don de leur corps à la science, en présence de la Faculté de Médecine Paris Descartes, de l'École de Chirurgie, avec une prise de parole d'Empreintes sur le deuil. Cette cérémonie a lieu chaque 3^{ème} samedi de septembre et de janvier. La coupole du Père Lachaise est pleine, à chacune des deux dates proposées par an.

Temps de mémoire de la Toussaint avec les OGF

Empreintes était présente grâce à deux bénévoles, au Crématorium de Clamart le 4 novembre. Ceux-ci ont lu un texte à deux voix, et sont restés pour un temps d'échange avec les personnes présentes en fin de matinée.

Projet de Groupe Facebook

Note d'intention

Pour ouvrir les espaces d'échanges, les développer au niveau national, Empreintes envisage de proposer un nouveau support. L'association est déjà présente sur les réseaux sociaux et notamment sur Facebook avec une page qui lui est dédiée. Cette page est actuellement suivie par plusieurs centaines de personnes et permet de les sensibiliser sur le deuil, de les tenir informés des accompagnements proposés par l'association et de leur proposer des événements liés à cette thématique. Créer un groupe Facebook sera en cohérence avec la page déjà existante et lui offrira une certaine complémentarité. Les bénévoles n'accompagneront pas à proprement parler les membres du groupe, mais veilleront au bon déroulement de ce dispositif, en étant attentifs aux personnes souhaitant y adhérer, aux publications et aux échanges. Ce groupe permettra aux personnes n'osant pas appeler ou se faire accompagner physiquement de trouver tout de même un lieu pour s'exprimer et de ne pas rester isolé. De plus, ce groupe permettra à des personnes, où qu'elles soient, de profiter de ce dispositif.

Créer ce groupe Facebook sera rapide, mais il faudra y consacrer un certain temps au début afin de l'alimenter régulièrement en publications pour le faire vivre et inciter les premiers membres à échanger. Il faudra également filtrer les demandes d'adhésion chaque semaine en lisant les réponses aux 3 questions obligatoires mises en place par Empreintes. Enfin, des personnes ayant participé à des groupes Empreintes pourront poursuivre leurs échanges à travers ce support.

2. FORMER

Organisme de formation agréé (N° de formateur : 11 75 25 105 75), Empreintes propose aux professionnels et aux bénévoles en contact de personnes en deuil des formations ou interventions illustrées par des expériences d'accompagnement.

Formations en inter

Formation initiale « Accompagner le deuil »

6 journées dispensées

- J1 Deuil et accompagnement bénévole. De quoi parle-t-on ? Marie Tournigand (2 sessions)
- J2 Deuils dans la famille. Comment accompagner ? Laure Sizam-Guillemain (2 sessions)
- J3 Cadre, projet et bénévolat (spécial bénévoles) - Marie Tournigand
Etre bénévole d'accompagnement. Tanguy Châtel
- J4 Deuils spécifiques chez l'adulte : comment accompagner ? Cynthia Mauro

Public :

La formation « Accompagner le deuil » (formation initiale des bénévoles Empreintes) est ouverte, à la carte, à toute personne professionnelle ou bénévole, qui souhaite se former à l'accompagnement de deuil. Cette année, la formation a accueilli notamment : une Bénévole au service catholique des funérailles, une psychopraticienne, l'équipe bénévole de l'Association Deuil Espoir Nancy, une future bénévole Empreintes, une directrice de maison de retraite, un médecin, une psychothérapeute, les membres de l'accueil d'un service d'écoute psy à disposition des familles d'un territoire de communes...

Objectifs

- Acquérir et enrichir les connaissances théoriques sur le deuil et le processus de deuil.
- Repérer les deuils particuliers, en fonction du lien, des circonstances du décès, de l'âge du défunt ou de l'endeuillé.
- Appréhender les enjeux de la relation d'aide et de soutien.
- Etre à l'écoute de l'autre / être à l'écoute de soi.

Formation continue : L'écoute téléphonique

Création 2017 – 31 mars – 12 stagiaires

Cette formation animée par Selma Rogy, Psychologue clinicienne, a été conçue pour Empreintes en lien avec sa Déléguée Générale autour d'une relecture d'expérience, d'échanges et d'éclairages théoriques.

Déroulement :

- Introduction
- Accueil, présentation de chacun et de la formation
- Les fondamentaux de l'écoute
- Travail sur les situations difficiles (téléphone et face à face)
- Elaboration des situations puis jeux de rôle et débriefing
- Ecoute téléphonique ou entretiens individuels : le cadre à Empreintes
- Elaboration sur certaines questions : spécificités écoute téléphonique, points communs, articulation téléphone / face à face, nombre d'entretiens ?
- Conclusion

Formation continue : Animer un groupe de parole

Création 2017 – 2 jours 28 et 29 septembre – 11 stagiaires

6 accompagnants Empreintes et 6 participants extérieurs.

La formation a été animée par Violaine Béraud-Sudreau.

Trois axes à tenir : théorique, pratique et expérientiel

Premier jour :

- Réfléchir à la question : être dans un groupe, qu'est-ce qui se joue pour moi
- Une brève histoire des groupes
- L'illusion groupale
- Exercice d'animation en sous-groupe et débriefing ensemble
- Principes et éléments d'animation : les spécificités d'Empreintes

Deuxième jour :

- L'entretien pré-groupe
- Exercice d'animation en sous-groupe et débriefing ensemble
- Le rôle de l'animateur
- Les difficultés dans le groupe
- Les thèmes du groupe
- Exercice d'animation, détails pratiques sur l'organisation d'un groupe
- Bilan des deux jours

Formation continue : Devenir formateur

Création 2017 – 15 décembre et 19 janvier 2019 – 12 stagiaires

Former des formateurs, c'est permettre que se développe une véritable culture du deuil qui vise la prévention et l'orientation. C'est se donner les moyens de former ensuite des référents dans les associations, institutions, entreprises, collectivités. Empreintes déploie pour 2018 un catalogue ambitieux de formations et le nombre de formateurs sur le deuil en France est très restreint.

Cette formation a été animée par Christophe Fauré, psychiatre et psychothérapeute, spécialisé dans l'accompagnement des Ruptures de Vie : deuil, maladie grave et fin de vie, séquelles post-traumatiques (EMDR), séparation, divorce, transition du milieu de la vie.

Contexte :

- Pourquoi et comment transmettre des repères sur le deuil ?
- Quelles sont mes motivations, mes craintes, ma légitimité à former sur ce thème ?
- Comment créer, adapter ma pédagogie au contexte et à la durée de la formation ?

Objectifs :

- Devenir formateur sur le thème du deuil : se sentir en confiance, mettre un cadre, gérer les émotions, trouver la juste place.
- Animer la formation en variant les postures, les supports, les techniques pour trouver son « style ».
- Acquérir la conviction de l'on peut « faire du bien ».
- S'autoriser à transmettre, grâce à une formation de formateur certifiée par Empreintes.

Formations en intra

Ag2R La Mondiale

Empreintes a dispensé à l'équipe de l'action sociale de l'AG2R La Mondiale Ile-de-France une formation en 2 jours.

Objectifs : Acquérir des connaissances pour écouter, accompagner, soutenir et orienter une personne en deuil.

Publics : 2 groupes de 12 participants. **Durée :** 2 jours par groupe.

Equipe de recherche Famiréa Hôpital Saint Louis

Attentes de l'équipe :

« Nous avons besoin de pistes pour mieux axer sur l'écoute et le soutien de ces personnes endeuillées – sans oublier que nous faisons de la recherche et non de l'accompagnement. »

- une meilleure connaissance du processus de deuil (pour mieux comprendre les ressentis des proches quand nous les appelons 1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois après leur perte),
- une meilleure connaissance des techniques d'écoute,
- des éléments clés sur le soutien que nous pouvons apporter (encore une fois dans le cadre d'une recherche),
- et des pistes pour mieux orienter les personnes en détresse.

Participants : 6 personnes. **Durée :** 2 jours

Diplôme universitaire soins palliatifs et accompagnement Cergy Pontoise

Cours de Marie Tournigand le 30 mars 2017

- Vécu de deuil, une histoire de représentations ?
- Quel vécu de deuil pour les accompagnants ?
- Et le burn-out là-dedans ?
- Peut-on protéger les accompagnants du sentiment de deuil, de perte ?

Participants : 30 personnes. **Durée :** 4 heures

3. INFORMER

Conférences et colloques

CLUD central de l'APHP

Public : 280 professionnels de l'APHP

8^e journée des Comités de lutte contre la douleur et de développement des Soins Palliatifs –CLUD-SP de l'AP-HP MARDI 17 JANVIER 2017 Hôpital Européen Georges Pompidou

Comment soutenir les proches lors du décès ?

Intervention de Marie Tournigand sur le deuil, son impact, ses risques.

Journée du Collectif francilien d'accompagnants bénévoles en soins palliatifs et deuil le 2 décembre

Public : 250 professionnels et bénévoles en soins palliatifs et deuil

Empreintes a apporté sa contribution à la conception, la préparation de la journée. Deux interventions sur le deuil ont été proposées :

- L'impact du deuil par Camille Beaussant-Crenn
- L'accompagnement bénévole du deuil par Michèle Clémens

Funéplus

Public : 180 professionnels du funéraire

Les Journées Nationales Funéplus qui ont eu lieu le 1^{er} juin à Bénodet avaient pour thématique cette année "Devenez acteurs" : acteurs de votre réseau, acteurs de votre filière professionnelle... mais aussi acteurs dans votre environnement local auprès des associations intervenant autour du deuil.

Une conférence de Marie Tournigand a permis au réseau de professionnels de voir comment agir pour aider les personnes en deuil.

- Promouvoir les associations en région
- Diffuser leurs publications
- Soutenir des rencontres inter associatives
- Créer ensemble des rituels collectifs
- Organiser des événements publics

10eme journée nationale de Prévention du suicide Luxembourg

Public : 300 professionnels de l'action sociale, la santé et la prévention

Interventions de Marie Tournigand, en présence des Ministres de la santé et de l'Emploi.

Mercredi 11 octobre 2017 matin, présentation d'une conférence de 45 minutes sur le thème « **Au carrefour de la post-vention et la pré-vention. Quel soutien aux familles en deuil après suicide ?** »

Description de la conférence : Le deuil après suicide est avant tout un deuil. Qu'est-ce que le deuil ? Quelles sont les spécificités du deuil après suicide ? Quels en sont les risques de complication ? Cette conférence présente de multiples repères : épidémiologiques, cliniques, relationnels. A travers un reportage de 15 minutes sur des ateliers enfants « Les Empreintes bleues », des situations cliniques illustreront les grands axes proposés.

Mercredi 11 octobre 2017 après-midi, animation d'un workshop d'environ 4h « **Face au deuil après suicide : comment rester à l'écoute ?** ».

Public visé : Managers, travailleurs sociaux, thérapeutes, enseignants, tout professionnel amené à devoir gérer des situations de deuil suite à un suicide.

Description du workshop : Cet atelier propose de mieux comprendre les enjeux multiples face à la souffrance d'une personne en deuil. Concrètement, d'après une expérience de terrain, comment chacun peut s'appuyer sur la relation d'aide pour offrir une écoute adaptée ? Un travail en sous-groupes permettra de co-construire des repères sur les représentations, les risques de complications, l'orientation, les attitudes aidantes.

Journée thématique de l'APEL

Public : 170 représentants de parents d'élèves

Journée thématique de l'Association des parents d'élèves de l'Enseignement libre conduite par Yves Mariani, du département éducation au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, animateur du réseau des observatoires de pédagogie. A partir d'un partage par vidéo d'expériences de plusieurs formes d'accompagnement : « Pour vous, accompagner c'est... ».

Congrès, salons et forums

Salon du funéraire

Pour la 30ème année du Salon, Empreintes a tenu un stand au Village Associatif du Salon du Funéraire. Empreintes a reçu un trophée remis par la Chambre syndicale Nationale du funéraire qui organise ce salon.

Congrès annuel de la SFAP à Tours

Public : 2800 professionnels et bénévoles de soins palliatifs

Membre de la SFAP, Empreintes a présenté cette année un poster pour valoriser le travail avec les 14 partenaires sur la création d'une brochure sur le deuil et sa diffusion.

Le deuil, une histoire de vie

BROCHURE GRATUITE
diffusée par Empreintes
www.empreintes-asso.com
pour de commande en ligne
contact@empreintes-asso.com
Tel. + (33) 142 98 07 99

CONTEXTE
AUJOURD'HUI EN FRANCE

- 20 MILLIONS de deuilants en deuil
- 5 MILLIONS de veuves et veuf
- 1 ENFANT ORPHELIN par classe de 20 élèves

L'impact du deuil est occulté. Des risques sont connus concernant la santé, l'emploi, la scolarité, etc.

OBJECTIFS
SENSIBILISER AU DEUIL
PRÉVENIR LES RISQUES
FAVORISER UNE ORIENTATION

MÉTHODE

- Constitution d'un collectif interassociatif autour du deuil avec 16 partenaires
- Élaboration collégiale du sommaire en 4 réunions
- Écriture, relecture, conception graphique pilotées par 3 personnes
- Impression, stockage et diffusion

FINANCEMENT
Le fonds de dotation *Le Chant des Étoiles*
La fondation *Les petits frères des Pauvres*
L'association *Empreintes*

RÉSULTATS
UNE PUBLICATION... LUMINEUSE
Courte, elle ne fait que 40 pages
De petit format, elle tient dans la poche
Vivante grâce à ses photos et ses couleurs

... DE RÉFÉRENCE
Un texte clair, complet, issu d'expériences de terrain
Co-écrit avec des psychologues et des soignants
Éclairé par des paroles de personnes en deuil

... SYNTHÉTIQUE
On ne « fait » pas son deuil, c'est un processus.
La singularité du deuil est abordée selon le lien : conjoint, enfant, grand-parent, soignant...
Des ressources pour surmonter le deuil sont proposées

... INNOVANTE
Un répertoire des partenaires pour :
le grand public
les bénévoles d'accompagnement
les professionnels, qu'ils soient médecins, soignants, psychologues, enseignants, travailleurs sociaux, managers, etc.

DEPUIS LA PARUTION EN JUIN 2016

- 160 000 exemplaires imprimés
- 70 000 exemplaires déjà distribués ou commandés

CETTE BROCHURE A PERMIS :

- la rencontre entre les associations
- la mobilisation d'institutions comme l'APHP, les Accueils Cancer Ville de Paris, la Ligue contre le cancer, la SFAP
- l'implication de médecins, de psychologues hospitaliers, de soignants et de coordinateurs de chambres mortuaires
- la réhabilitation du deuil dans la prise en charge médicale et sociale
- la sensibilisation des bénévoles, des professionnels et du grand public

AUTEURS DE LA BROCHURE Laure Flavigny Choquet, Marie Tourmeigand et Antonio Ugidos avec participation et relecture des membres du collectif. © photo : iStock

Village associatif lors de la Journée Mondiale de prévention du suicide

Grand public

Empreintes a tenu un stand Place Maubert le 10 septembre avec les associations présentes cette année : Entr'Actes, Jonathan Pierres Vivantes, La Porte Ouverte, Santé Info Solidarité/Animation IDF, Schizo ? Oui !, S.O.S Amitié, Suicide Ecoute, Fédération Européenne Vivre Son deuil, CPS (FEALIPS), CRIPS IDF, Solitude Ecoute.

Diffusion de la brochure Le deuil une histoire de vie

La brochure créée en juin 2016 continue à se diffuser largement en France, au Luxembourg, en Suisse, en Belgique. Elle rencontre un immense succès et répond à un besoin évident.

Organismes ayant commandé des brochures :

68 destinataires, majoritairement des associations, dont 52 en région, 14 en Ile-de-France, 1 à Saint-Pierre et Miquelon, 1 à la Réunion.

Unité de soins palliatifs Puy en Velay	Association pour des coopératives funéraires françaises
Fédération Alliance "jusqu'au bout accompagner la vie..."	Naître et Vivre
Centre hospitalier Saint-Pierre et Miquelon	AVSDS
Unité de soins palliatifs Chalon sur Saône	Jalmalv Grand Avignon
JALMALV Beauvais	UDAF Jura
Asp fondatrice	Jalmalv Ardennes
OCIRP	Hospices Civils de Beaune
SASAD	VSD Rennes
Marbrerie Leclair	Association La Cause
Maison médicale	C.H de Villeneuve St Georges
Réseau Accompagner - Centre socio-administratif	ASTIA
Ligue médico-sociale	Alliance 64
Alliance 47	CAF Martinique
Jalmalv Ardennes	JALMALV COMPIEGNE
Association les Récollets - La Tremblay	Pastorale des Funérailles
Asso Hélianthème	Centre hospitalier d'Orthez
Pompes funèbres Terre et Ciel	Jonathan Pierres Vivantes
JALMALV COMPIEGNE	Rectorat université de Montpellier - Service social
Paroisse Saint Saturnin	Pompes funèbres Marthineau Naulleau
Centre hospitalier de Saint-Marcellin	HAD LORIENT
Centre hospitalier Annecy Genevois	Association "Le jeu"
JALMALV Beauvais	HAD Saint-Sauveur
Le geste et le regard	E.A.JE Le jardin grenadine
Association Christophe relais 74	EHPAD Les Patios de l'YERRES
Alliance 33 Sud-Bassin	Mutualité Française
Association SOSSOLITUDE	ADISEC
CH sud seine et Marne site de fontainebleau	Hôpitaux Salpêtrière Charles Foix

4. RECHERCHER

Création d'un réseau de recherche

Nous sommes une petite association avec un point de vue très direct sur le vécu de deuil depuis 23 ans, ses spécificités et son impact. Il est indispensable pour nous de mener une recherche sur l'impact du deuil, pour ensuite évaluer le bénéfice d'un accompagnement. Pour ce faire, notre projet est de constituer un groupe de travail avec chercheurs, économistes de la santé, professionnels de santé... Lorsque le projet sera monté, nous solliciterons ensemble les financements requis.

Aussi, l'association Empreintes a pris l'initiative de créer et d'animer un réseau national de recherche pluridisciplinaire sur le deuil et ses conséquences.

- **Objectif général**

Créer un réseau de recherche sur le deuil et ses conséquences. Pour structurer les échanges entre chercheurs et professionnels de l'accompagnement du deuil : discuter de travaux en cours, s'informer des études publiées, et éventuellement ensuite construire de manière collective des projets d'études ad-hoc.

- **Objectifs spécifiques**

Etre informés et informer sur des études en cours et des projets à venir.
Bénéficier d'un espace pour discuter de résultats d'études, y compris avant leur publication.
Echanger sur les méthodologies utilisées dans le cadre des recherches sur le deuil.
Diffuser et valoriser les travaux de recherche auprès des acteurs de terrain.
Initier et/ou participer à un ou deux appels à projets.

- **Constats**

L'impact du deuil reste peu évalué, malgré un intérêt croissant.
Les risques de complication sont connus et repérés sur le terrain, mais les acteurs locaux manquent de données chiffrées pour objectiver les besoins.
Absence de méthodologie robuste pour évaluer les actions de soutien aux personnes en deuil déjà mises en place.
Difficultés face au deuil pour les professionnels (soignants, enseignants, travailleurs sociaux...)
Manque de connaissances empiriques pour alimenter les actions de formation.

- **Format/fréquence**

Réunions « présentiels » d'une demi-journée, 3 fois par an
Réunions de travail par visioconférence (1h00) : 4 fois par an, selon projets en cours

- **Animation du réseau**

Marie Tournigand : Déléguée Générale de l'association Empreintes née Vivre son deuil, formatrice, ex assistante sociale en service de réanimation neurochirurgicale au Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière de l'APHP. D.U. soins palliatifs et D.U. deuil et travail de deuil.

Nancy Kentish Barnes : Sociologue, ingénieur de recherche au sein du groupe de recherche Famiréa, à l'hôpital Saint-Louis (AP-HP, Paris). Ses recherches portent principalement sur la fin de vie dans les services de réanimation.

Lucas Morin : Ancien directeur de l'Observatoire National de la Fin de Vie, désormais chercheur au *Karolinska Institute* (Stockholm, Suède). Ses recherches portent principalement sur la fin de vie des personnes âgées.

- **Lieux de rencontre**

Hôpital Saint-Louis, Paris
Empreintes, République, Paris

- **Budget**

Frais de déplacements, hébergement et repas : à chiffrer
Recherche de financement dans un second temps

- **Thématiques des premières réunions de travail**

Première réunion le 20 novembre 2017

Ce premier temps d'échange a permis de faire connaissance, de dresser ensemble l'état des connaissances disponibles, et de construire un programme de travail dans les domaines de recherche que nous souhaitons investir au cours des 2-3 prochaines années.

- **Comité de pilotage restreint (en cours de constitution)**

Prénom	Nom	Expertise
Lucas	Morin	Epidémiologie, bio statistiques
Nancy	Kentish-Barnes	Sociologie, études interventionnelles
Marie	Tournigand	Accompagnement du deuil, formation

- **Invités ponctuels**

Selon les thématiques abordées, des professionnels et chercheurs pourront être sollicités de manière ponctuelle pour participer à des revues systématiques de la littérature, pour présenter leurs études, ou pour apporter un éclairage méthodologique sur un projet en cours.

Prénom	Nom	Expertise / fonction
Christophe	Tournigand	Oncologie médicale Hôpital Henri Mondor, APHP, Paris
Florence	Brisset	Médecin du travail
Cécile	Flahaut	Maître de Conférences – HDR Université Paris Descartes - Sorbonne Paris Cité Institut de psychologie
Régis	Aubry	Soins palliatifs, étude qualitatives
Marie-Eve	Noël	Professeur à l'Université Paris Dauphine et Country Team Leader de SHARE pour la France
Pierre	Moulin	UFR de sciences sociales à Metz

Ce projet nécessite un investissement important d'une personne mandatée et financée, pour piloter les projets envisagés.

Groupe de travail sur le deuil au sein de la SFAP

Empreintes a présenté au CA de la SFAP le 12 octobre 2017 un projet de groupe de travail initié par le Collège des associations bénévoles. Ce groupe de travail interdisciplinaire a pour thème « Soins palliatifs et deuil(s) ».

La première réunion de ce groupe se tiendra le 23 mars 2018.

5. TRANSFORMER

Le droit des personnes en deuil

Hélène Lalé, juriste, a apporté ses compétences bénévoles précieuses pour dresser un état du droit de la personne en deuil en France, aujourd'hui.

- **Etat des lieux**

La loi

L'assistance aux personnes en deuil a été expressément reconnue par le législateur français comme un droit de l'entourage à un accompagnement (Loi 99-477 du 9 juin 1999, art. L1erA). Elle a également été reconnue comme une nécessité par l'OMS en 2002. Cette reconnaissance n'a pas été reprise dans la réglementation française ultérieure concernant l'accompagnement des malades et des personnes en fin de vie.

Les personnes en deuil ne sont donc protégées que de façon partielle et limitée par des dispositions spécifiques en matière de droit social, par les engagements éventuellement souscrits sous l'impulsion du ministère des Solidarités et de la Santé, et par une prohibition de certaines pratiques commerciales, alors même que les droits des aidants se sont développés avec l'adoption d'une législation particulière.

1. Seuls le Code du travail et le statut général des fonctionnaires prévoient un droit pour les salariés ou les agents de la fonction publique en deuil. Ce droit ne vise que la possibilité d'un congé et en réserve le bénéfice à la famille du défunt.
2. Les personnes en deuil bénéficient de mesures de protection soit générales, édictées par le ministère des Solidarités et de la Santé sous la forme d'une Charte à destination des prestataires ou des administrations interlocuteurs de la famille endeuillée, soit spéciales prévues par la loi dans le cadre de l'intervention des organismes funéraires.
3. Le droit des endeuillés n'a pas fait l'objet des mêmes développements que le droit des aidants.

Le ministère des Solidarités et de la Santé a élaboré en 2009 une Charte afin que « les personnes touchées par le deuil bénéficient d'une attention accrue de la part des entreprises privées ou publiques, des enseignes commerciales prestataires, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des communes, des organismes ou administrations concernées et, de façon générale, de la part de tous les personnels et interlocuteurs mobilisés tout au long de cette période ».

La charte

La charte du respect de la personne en deuil a été signée pour la 1ère fois le 29 octobre 2009 avec entreprises du secteur funéraire. Elle « constitue pour le prestataire ou l'administration interlocuteur de la famille un engagement à développer une attention en adéquation avec le vécu des personnes en deuil en mobilisant l'ensemble des dispositions et structures susceptibles de l'aider, en prenant en compte les convictions civiles ou religieuses, et les rites funéraires souhaités par chacun, dans le respect des lois et règlements de la République et en facilitant l'accès à l'ensemble des démarches nécessitées par le décès d'un proche ».

La charte de l'endeuillé est un texte visant les droits que les entreprises signataires s'engagent à respecter comme un « geste citoyen de solidarité ». Il s'agit des 12 droits suivants :

1. Droit à un accueil prioritaire dans les services publics (municipalités, banques publiques et administrations) ;
2. Droit de priorité lors de réservations dans les transports ;
3. Droit à un tarif préférentiel dans les transports (billets sociaux attribués aux parents, enfants ou conjoint de la personne défunte) ;
4. Droit à un congé (repos et rétablissement de la personne endeuillée) ;
5. Droit à un accompagnement spécialisé (par des psychologues ou des associations) ;
6. Droit à la simplification des formalités administratives (mise en place d'un guichet spécifique ne traitant que des décès afin de simplifier les démarches à la famille) ;
7. Droit de recours à un médiateur funéraire en cas de litige avec une agence de pompes funèbres ;
8. Droit d'information (devis obsèques) ;
9. Droit au libre choix de l'opérateur funéraire ;
10. Droit au respect des croyances religieuses et aux rites funéraires ;
11. Droit à la préservation des secrets de famille (garantie du secret des informations pouvant relever du secret de famille par les banques, les agences de pompes funèbres ou les notaires) ;
12. Droit à la période de deuil (interdiction du démarchage).

Le funéraire

Principe d'interdiction du démarchage. A l'exception des formules de financement d'obsèques, sont interdites les offres de services faites en prévision d'obsèques ou pendant un délai de deux mois à compter du décès en vue d'obtenir ou de faire obtenir, soit directement, soit à titre d'intermédiaire, la commande de fournitures ou de prestations liées à un décès. Sont interdites les démarches à domicile ainsi que toutes les démarches effectuées dans le même but sur la voie publique ou dans un lieu ou édifice public ou ouvert au public (Code général des collectivités territoriales, art. L2223-33).

Sanctions pénales (Code général des collectivités territoriales, art. L2223-35). La violation de ces dispositions est punie d'une amende de 75 000 €. Les personnes physiques coupables de cette infraction encourent également les peines complémentaires suivantes :

- l'interdiction des droits civiques, civils et de famille ;
- l'interdiction, pour une durée de cinq ans au plus, d'exercer une fonction publique ou d'exercer l'activité professionnelle ou sociale dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise ;
- l'affichage ou la diffusion de la décision prononcée.

Applications jurisprudentielles. Cette prohibition est applicable à un démarchage dont il est établi qu'il a été déterminé par un décès, peu important le délai écoulé depuis la survenue de celui-ci (Cass. Crim. 27 juin 2006, 05-85627). Elle est également applicable aux démarches à domicile faites à l'occasion d'obsèques, qu'elles soient effectuées spontanément ou à la demande du client éventuel (Cass. Crim. 13 février 2007, 06-85076).

Le droit à un congé pour les salariés en deuil

Droit à congé pour les salariés en deuil.

Les personnes en deuil ont en France un droit, en qualité de salarié et sur justification, à un congé pour le décès d'un enfant, du conjoint, du concubin ou du partenaire lié par un PACS (pacte civil

de solidarité), du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur (Code du travail, art. L3412-1).

Ces congés n'entraînent pas de réduction de la rémunération et sont assimilés à du temps de travail effectif pour la durée du congé payé annuel (Code du travail, art. L3412-2).

La durée de ces congés est déterminée par les conventions ou accords collectifs d'entreprise ou de branche et ne peut être inférieure à 5 jours pour le décès d'un enfant et à 3 jours dans les autres cas (Code du travail, art. L3412-4). En l'absence de convention ou d'accord, tout salarié a droit à un congé de cette durée (Code du travail, art. L3412-5).

Autorisation d'absence pour les fonctionnaires en deuil.

Les agents qui peuvent prétendre aux autorisations d'absence exceptionnelle pour événements familiaux sont les agents titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public ayant au moins un an de présence dans l'établissement.

Il résulte de diverses circulaires et instructions ministérielles que le nombre de jours d'autorisation d'absence pouvant être accordé est fixé, en cas de décès d'un proche de l'agent à :

- 3 jours ouvrables pour le conjoint ou pacsé, parents et enfants ;
- 1 jour ouvrable pour les parents du conjoint ou pacsé, grands-parents, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, petit enfant.

L'action d'Empreintes

• Objectifs

Empreintes souhaite provoquer une prise de conscience collective sur les enjeux du deuil, ses risques, et sur la prévention des deuils compliqués ou pathologiques.

Améliorer les pratiques

Dans les entretiens réalisés par le CRÉDOC², des enquêtés estiment que la situation de deuil pourrait être mieux prise en compte par les organismes publics ou privés, notamment en termes d'accès à l'information sur les aides possibles (financières, juridiques, médicales, psychologiques, associatives, etc.). L'organisation des obsèques et le règlement de la succession participent à l'épreuve du deuil.

Par ailleurs, cette même étude montre que seuls 3% des Français ont bénéficié d'un soutien associatif, mais 97 % d'entre eux ont estimé que ce soutien est essentiel, indispensable.

Empreintes propose de porter la parole des personnes fragilisées par le deuil, de revendiquer une reconnaissance sociale de leur vécu.

Penser la temporalité du deuil dans le congé et le soutien

A ce jour, la temporalité du deuil est niée. Le soutien par les cellules d'urgence résume au statut de victime le vécu individuel.

Pourtant, l'étude Crédoc montre que 58 % des Français s'estiment encore en deuil, pour des décès qui datent : 24 % moins d'un an, 34 % de 1 à 5 ans, 31 % de 5 à 20 ans.

De nombreuses études montrent l'impact sur la santé (addictions, dépression, maladies cardiovasculaires, cancer...), l'emploi, la famille, le logement, la scolarité, les études, l'isolement. Elles objectivent également un risque suicidaire accru chez les personnes en deuil.

Le deuil affecte durablement :

² Etude réalisée pour la Chambre syndicale Nationale de l'Art du Funéraire octobre 2016. CF site www.empreintes-asso.com

- 35 % des Français interrogés ont vu leur santé altérée (épuiement physique)
- 39 % se sont sentis atteints physiquement et moralement
- Plus d'un actif sur deux (56 %) a dû s'arrêter lors d'un décès :
 - 42 % une semaine.
 - 29 % plus d'un mois

La durée du droit à congé pour les salariés renforce les idées reçues sur la temporalité du deuil, engendre le sentiment d'anormalité, de pathologie.

• La rencontre de parlementaires

En décembre 2017, Marie Tournigand a rencontré pour Empreintes cinq députés d'Ile-de-France, pour amorcer une prise de conscience et mobiliser leur attention sur la problématique du deuil. Leur accueil a été positif, notre message a convaincu et une de nos tâches en 2018 consistera à transformer ces contacts en réel soutien à notre cause.

Empreintes a besoin de soutien politique pour notamment :

- Transformer le regard sur le deuil
- Créer des emplois
- Développer sa ligne d'Ecoute Téléphonique Nationale
- Développer son site internet de référence
- Diffuser une véritable culture du deuil par la formation
- Créer son réseau de recherche sur le thème du deuil
- Obtenir des agréments nationaux et une reconnaissance d'utilité publique

III. DÉVELOPPEMENTS D'EMPREINTES

Ensemble, changeons de regard sur le deuil.

1. FEUILLE DE ROUTE 2017/2022³

Axes	Objectifs	Consultants
Développer les formations	Les différents consultants extérieurs ont confirmé que pour Empreintes, développer les formations est un enjeu majeur. Cela lui permettra de favoriser l'accompagnement du deuil à travers des personnes ressources formées et d'accroître sa part d'autofinancement.	Par l'association Passerelles et compétences : Aline Nogaret
Définir une stratégie de levée de fonds	La stratégie de levée de fonds vise deux objectifs. Elle permettra de diversifier les sources de financement. Elle permettra aussi, grâce à la comptabilité analytique mise en place en 2016, de constituer des outils de qualité pour la levée de fonds.	Marie Marot-Dubois Foundraiser conseil bénévole
Adapter l'organisation interne	L'audit réalisé début 2017 a confirmé la nécessité d'organiser les ressources humaines, les délégations pour parvenir à développer les différentes missions d'Empreintes. L'accompagnement de la Déléguée Générale a été mis en œuvre en 2017.	Christophe Tagger coaching en management pour la Déléguée Générale

2. MISSIONS SUPPORT

Consultante en stratégie de développement

A partir de la feuille de route, la mission confiée à Bénédicte Chastel en 2017 a consisté à :

- Créer des indicateurs clé représentatifs de l'activité d'Empreintes, (qualitatifs + quantitatifs) ;
- Proposer la croissance de ces indicateurs clés, selon le rythme d'ambitions de l'association ;
- Calibrer les besoins humains et si possible financiers (besoins de subvention/ressources).

Créer un dossier de recherche de partenariats assurances et entreprises (RSE).

L'objectif est de trouver des sources de financement pérennes et de favoriser le développement de son activité sur le territoire national : création d'un dossier de démarchage des entreprises en vue de proposer les services d'Empreintes en termes de formation, d'accompagnement de personnes

³ Votée lors de l'Assemblée Générale le 27 avril 2017

en deuil, de conférences d'information. Il est aussi de susciter des mécénats, bénévoles de compétence, dons ou parrainages.

Créer un dossier « Stratégie de développement de l'Association Empreintes et proposition d'outils de développement ».

Ce dossier recense les besoins des particuliers, entreprises et structures collectives face au deuil. Il souligne le contexte de l'association et l'état des lieux et propose des axes de développement (missions, organisation, ressources RH, finances, communication).

Projets

L'objectif d'Empreintes est de développer ses ressources humaines pour qu'à chaque mission, une personne soit en responsabilité. Après le poste de responsable de l'accompagnement, le poste de responsable de la formation est à créer. De même, au sein du Conseil d'administration, chaque membre sera peu à peu invité à investir spécifiquement l'une des missions pour être le référent du responsable de mission, au sein du C.A.

Consultante bénévole en levée de fonds

Un carnet de levée de fonds a permis un travail de fond (!) sous l'impulsion de Marie Marot-Dubois. Ce carnet fait le point sur la stratégie, un audit sur l'existant, la base projets, les objectifs, l'offre, les cibles, les priorités.

Ce travail, et celui poursuivi avec Bénédicte Chastel, montre l'importance d'investir en temps et en moyens humains pour mettre en œuvre le plan d'action. La grande difficulté d'Empreintes reste à ce jour de faire face aux investissements en ressources humaines, leviers de son développement générateur de ressources.

Communication

- **Création d'une nouvelle plaquette Empreintes**

Un immense merci à Laure Flavigny-Choquet, Isabelle de Marcellus, Bénédicte Chastel, Véronique Chaigneau, Dominique-Cécile Varnat, Marie Tournigand et Vianney Chupin, graphiste

La première plaquette Empreintes, épuisée, avait été créée en 2014 alors qu'Empreintes n'avait pas encore son propre site internet. Elle devait donc expliquer, rassurer, présenter l'ensemble de l'association et son histoire.

Les objectifs ?

- Présenter l'association et ses différentes missions (accompagner et former, succinctement informer, rechercher, transformer)
- Montrer les ambitions de développement et le dynamisme associatif
- Susciter des demandes d'accompagnements et de formations
- Favoriser le recrutement de bénévoles, de mécènes/parrains, de partenaires.

L'esprit ?

- Lumineux, vivant et serein
- Respectant la charte graphique
- Impression de qualité
- Les cibles : grand public, associations, entreprises, hôpitaux, mairies...

Le succès de cette nouvelle plaquette est grand : de nombreuses associations sollicitent Empreintes pour être accompagnées dans la réalisation de supports similaires.



Ensemble, changeons de regard sur le deuil



• **Projet de documentaire France 5**

Elisabeth Bost, journaliste et Karine Dusfour, réalisatrice

En février 2017, Empreintes est sollicitée dans le cadre de l'écriture d'un documentaire « Destins d'orphelins, grandir autour d'une absence » destiné à être diffusé sur France Télévision.

Les auteures rencontrent Marie Tournigand puis Isabelle de Marcellus, pour présenter leur projet, avoir un regard sur celui-ci, rencontrer des familles.

En mars 2018, trois familles, dont huit enfants, accompagnées par Empreintes participent à ce documentaire. Il sera présenté dans le cadre de l'émission « Le monde en face », suivi d'un débat en plateau, à l'automne 2018.

• **Projet global de communication**

Afin d'accroître sa visibilité, sa notoriété pour donner un essor à ses missions, Empreintes sollicite en 2018 une agence de communication.

Groupe de travail sur la formation

6 réunions entre mars et octobre 2017

Un groupe de travail a été constitué avec des bénévoles et professionnels pour définir le plan de développement des formations. Merci à Aline Nogaret, Laure Flavigny Choquet, Michel Comminges, Dominique-Cécile Varnat, Bénédicte Chastel, Isabelle de Marcellus qui ont contribué à ce travail.

Il a permis :

- D'élaborer le contenu de formation : thématiques, public cibles.
- De construire ce plan de formation de façon pédagogique et attractive.
- De créer le référencement dans la base de données Data Dock.
- De créer une formation « Devenir formateur » fin 2017 animée par Christophe Fauré, pour renforcer l'équipe et pouvoir relancer les demandes en attente.

Projets à venir en 2018 :

- Finaliser le catalogue.
- Confier à une agence la présentation de l'offre et sa déclinaison web.
- Recruter un responsable du développement de la formation.

IV. PARTENARIATS

1. PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- **Collectif francilien des accompagnants bénévoles en soins palliatifs et deuil**

ASP Fondatrice, AIM Jeanne Garnier, JALMALV Ile-de-France, ASP 91, ASP 78, les petits frères des Pauvres.

- **Collectif deuil autour de la brochure**

Apprivoiser l'absence, Agapa, SPAMA, Naître et Vivre, Vivre son deuil en régions, Dialogue et Solidarité, La Ligue contre le cancer, etc.

- **Autres partenaires**

Empreintes est membre de la SFAP et de l'Union nationale de prévention du suicide. Elle a également pour partenaires l'APEL (enseignement libre), la Chambre syndicale nationale du funéraire, Passerelles et Compétences.

2. PARTENAIRES FINANCIERS ET MECENES 2017

Des fondations ou fonds de dotation familiaux privés qui soutiennent certains projets (ateliers enfants, brochure gratuite « Le deuil, une histoire de vie »).

Des fondations d'entreprises comme l'OCIRP, les Services funéraires Ville de Paris, Monoprix soutiennent également des projets : accompagnements familiaux, cérémonies collectives autour du deuil périnatal ou don du corps à la science.

Des assurances, caisses de prévoyance ou retraite : Klésia pour le développement global, AG2R La Mondiale (partenariat sur les formations et l'accompagnement des bénéficiaires).

La Fondation des petits frères des Pauvres qui soutient des événements ou la brochure « Le deuil, une histoire de vie ».

Des institutions comme l'Assistance publique hôpitaux de Paris sur les missions de formation et d'information.

Le premier soutien financier d'Empreintes vient de chacun des donateurs. Cette année, nos donateurs se sont mobilisés notamment pour que la campagne de collecte de fonds en ligne soit un succès. Merci à chacun, chacune.



**La Fondation
MONOPRIX**

La Fondation Monoprix a lancé un appel à projet sur le thème Enfance et Solitude en ville. La campagne de levée de fonds menée avec l'aide de l'équipe d'Ulule, a permis à Empreintes de bénéficier du soutien de la Fondation Monoprix pour l'accompagnement des familles. Elle a aussi permis à Empreintes de se voir décerner le prix « Coup de cœur des collaborateurs » soit 10 000 euros.

	<p>Inestimable, le soutien de la Direction de l'action sociale nationale des institutions de retraite complémentaire de Klésia pour cette année 2017 a permis à Empreintes de développer son plan stratégique, dans une vision de professionnalisation et de changement d'échelle.</p>
<p>Fonds de dotation le Chant des Etoiles</p>	<p>Inestimable aussi, le soutien du Fonds de dotation Le Chant des Etoiles, fidèle, généreux, permet à Empreintes de se sentir soutenue, encouragée en confiance par ce mécène. Il nous permet de grandir, d'étoffer notre équipe, au service des personnes en deuil.</p>
	<p>Cette année 2017 encore, le soutien de Solidarités nouvelles face au chômage et de Pôle Emploi au financement du poste d'Assistante de Direction a permis à Empreintes de savourer la présence de Véronique Chaigneau en CUI.</p>
	<p>La Fondation des Services Funéraires de Paris soutient, à travers la présence d'Empreintes aux cérémonies collectives, le développement de la structure.</p>
	<p>Le fonds de dotation La Valinière a renouvelé en 2017 son soutien aux accompagnements familiaux à Empreintes.</p>
	<p>La CAF de Paris soutient l'accompagnement des familles à Empreintes.</p>
	<p>La Fondation d'entreprise a financé cette année les Empreintes rouges, groupes pour jeunes adultes 18/25 ans.</p>
	<p>La Fondation des petits frères des Pauvres a apporté son soutien à la journée du collectif Francilien à l'HEGP le 2 décembre.</p>
	<p>Par le biais de la SFAP, la CNAMTS finance en partie la formation et la supervision des bénévoles.</p>
	<p>Le groupe AG2R La Mondiale Ile-de-France a sollicité Empreintes pour un partenariat autour de la formation de ses équipes d'action sociale et de la diffusion de la brochure « Le deuil, une histoire de vie ».</p>

L'ensemble de l'équipe d'Empreintes remercie chaleureusement les partenaires pour leur soutien et leur fidélité.

3. CAMPAGNE DE LEVEE DE FONDS AVEC ULULE

EMPREINTES
Le lien demeure

PARTICIPEZ AU FINANCEMENT DES ATELIERS ENFANTS ET ADOLESCENTS JUSQU'AU **7 OCTOBRE**

OBJECTIF 1 : 8 000 EUROS
OBJECTIF ATTEINT

- 100 entretiens téléphoniques ;
- 12 ateliers enfants Empreintes bleues ;
- 24 entretiens familiaux ;
- Conception d'un plan de communication pour promouvoir les accompagnements familiaux .

OBJECTIF 2 : 12 000 EUROS

- 150 entretiens téléphoniques ;
- 12 ateliers enfants Empreintes bleues ;
- 6 rencontres adolescents Empreintes jaunes ;
- 30 entretiens familiaux ;
- Première phase du plan de communication, nouvelle plaquette Empreintes.

OBJECTIF 3 : 20 000 EUROS

- 300 entretiens téléphoniques ;
- 12 ateliers enfants Empreintes bleues ;
- 30 entretiens familiaux ;
- 6 rencontres adolescents Empreintes jaunes ;
- 6 rencontres parents Empreintes vertes ;
- Deuxième phase du plan de communication ;
- Soutien du projet d'édition Empreintes destiné aux familles en deuil.

ARBRE A RESSOURCES

Quelle histoire !

Répondre à un appel à projet.

Se former au financement participatif (crowdfunding pour les initiés).

Se doter de vidéos de présentation.

Concevoir un planning de communication pendant la campagne.

Activer ses réseaux sociaux.

Adresser des mailings après avoir défini les « cercles » de donateurs.

Bénéficier du soutien attentif, engagé, de l'équipe de la plateforme de dons en ligne Ulule.

Travailler 6 mois sur ce projet avec le renfort bénévole de Bénédicte Chastel et la patience de Véronique Chaigneau, assistante.

Dépasser les objectifs de collecte.

Se voir décerner le prix des Collaborateurs Monoprix.

Remercier les donateurs, fidèles, qui ont rendu possible cette performance.

Pouvoir pérenniser les accompagnements familiaux et voir les familles s'en nourrir !

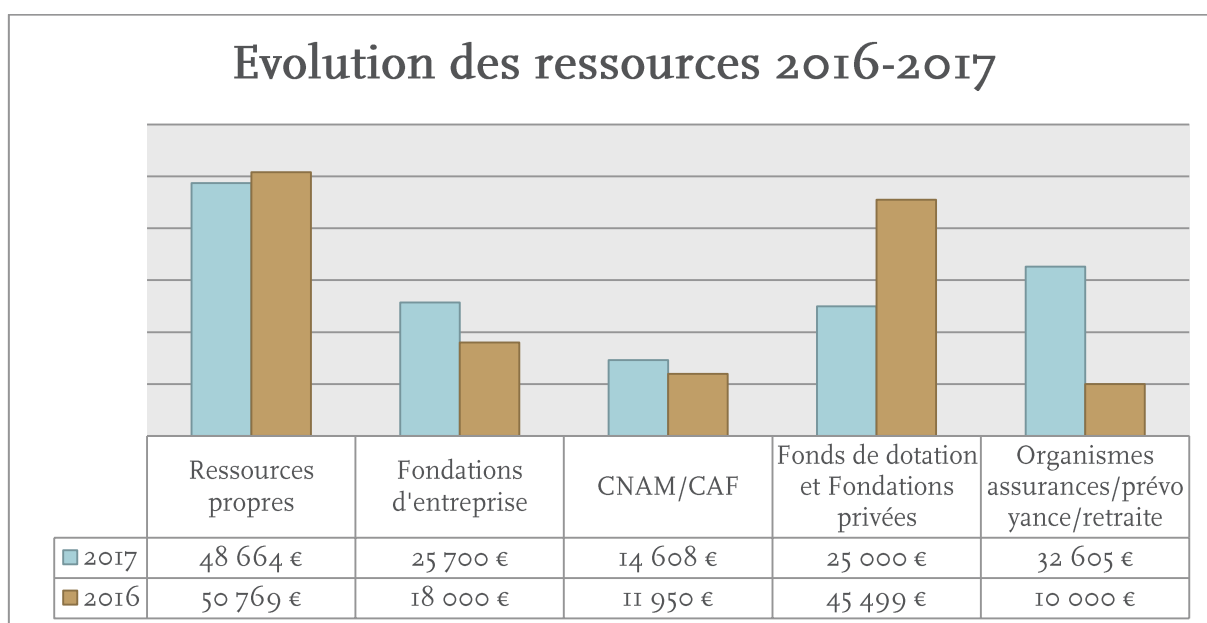
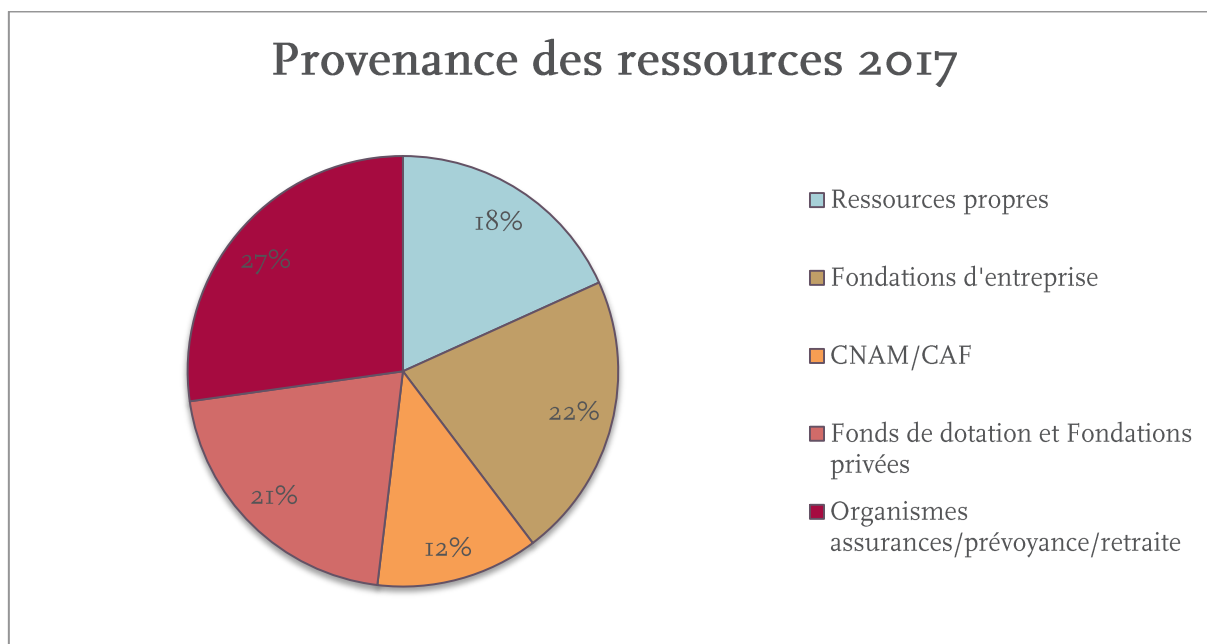
Merci à chacun de nos donateurs, merci à tous.



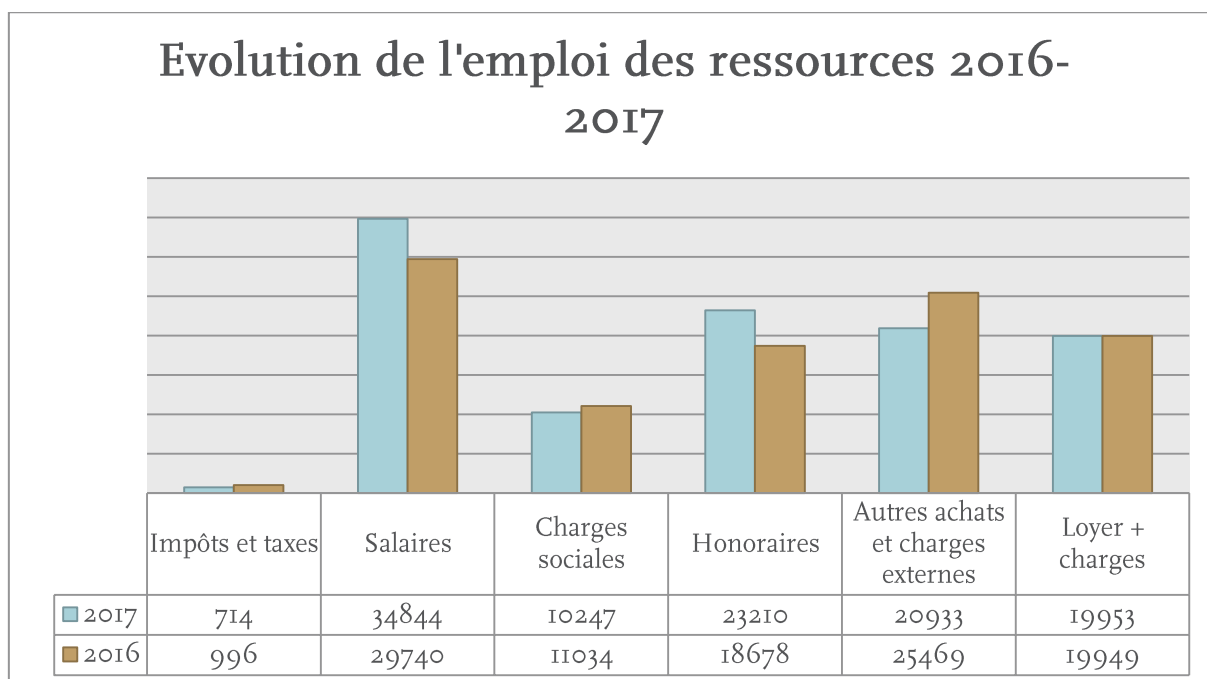
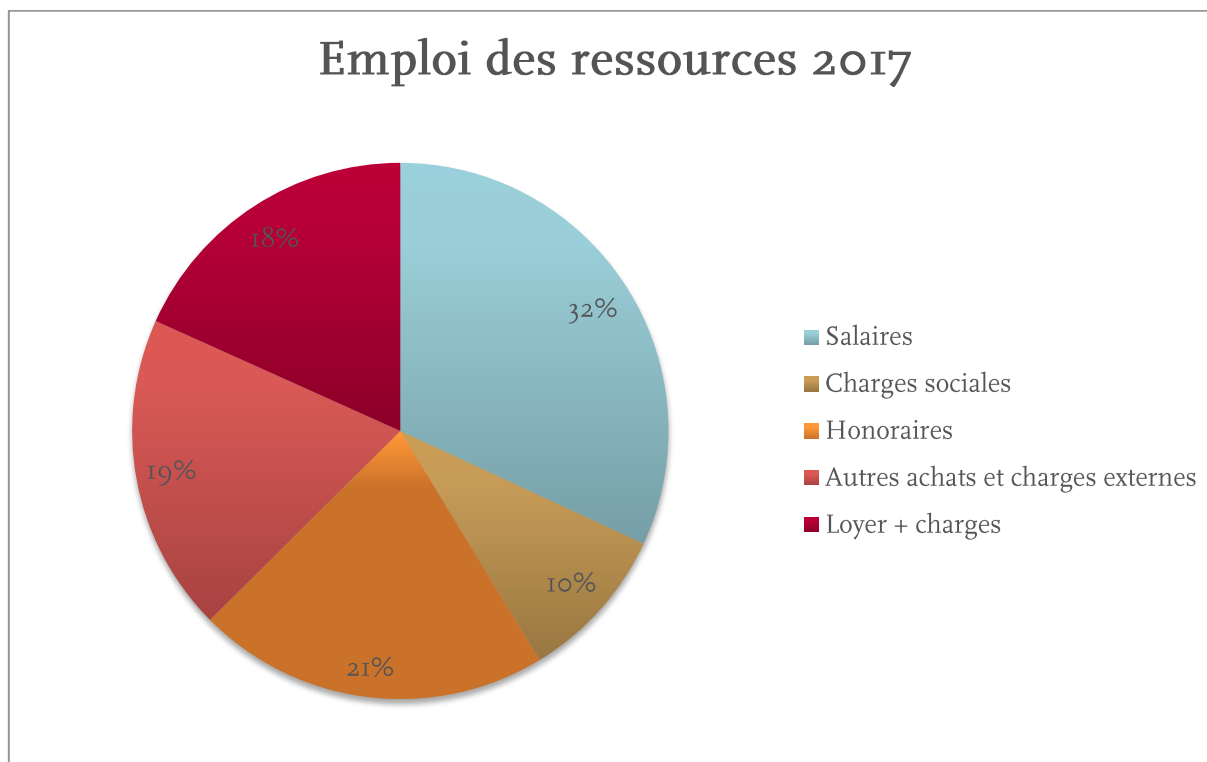
V. ETATS FINANCIERS 2017

1. MOUVEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS

Provenance et évolution des ressources



Emploi des ressources



2. PREVISIONNEL 2018

Budget prévisionnel 2018 hors valorisation du bénévolat		
	Ressources	Dépenses
Dépenses		
Viva expertise		1 200 €
Achat études et prestations		12 000 €
Electricité/gaz		1 100 €
Fourniture d'entretien		300 €
Fourniture petits équipements		600 €
Fournitures administratives		1 500 €
Moyer NBGI		18 000 €
Charges locatives		2 100 €
Frais entretien local		350 €
Entretien biens immobiliers		5 000 €
Logiciels		1 000 €
Matmut		422 €
Documentation		400 €
Frais colloques et séminaires		80 €
Honoraires		30 000 €
Cadeaux divers		500 €
Catalogues et imprimés		8 000 €
Pourboires, dons divers		600 €
Voyages et déplacements		800 €
Réceptions		2 500 €
Frais postaux		500 €
Frais Télécom		1 500 €
Services bancaires et assimilés		150 €
Cotisations		400 €
Taxe d'habitation		750 €
Salaires		60 000 €
Médecine du travail		400 €
Redevances, concessions, brevets, licences		600 €
Dotations aux amortissements sur immobilier		898 €
Ressources		
Interventions Empreintes	3 000 €	
Ventes d'ouvrages	50 €	
Inscriptions formations	12 000 €	
Adhésions	3 800 €	
Dons	8 150 €	
Participations ateliers/groupes	1 450 €	
Appels à projets et subventions	123 200 €	
	151 650 €	151 650 €
	PM 2017 hors valorisation du bénévolat	111 185 €

3. COMPTES 2017



Pour



SIRET : 40099814200022

N° de formateur 11 75 25 105 75

APE : 913E

Exercice clos le 31 décembre 2017

BILAN - ACTIF

EMPREINTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	149	76	73	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 996	4 506	1 490	1 501
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 043		2 043	2 043
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 187	4 581	3 606	3 544
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	8 500		8 500	27 750
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	72 088		72 088	42 986
Charges constatées d'avance (3)	6 715		6 715	12 678
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87 303		87 303	83 414
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	95 490	4 581	90 909	86 958

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

EMPREINTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	37 595	37 595		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	41 332	42 096	-765	-2
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 143	-765	1 908	250
SITUATION NETTE	80 070	78 927	1 143	1
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 070	78 926	1 143	1
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établis. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		300	-300	-100
Dettes fiscales et sociales	4 037	7 031	-2 994	-43
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 362	700	4 662	666
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 440		1 440	
TOTAL DETTES	10 840	8 031	2 808	35
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	90 909	86 958	3 952	5
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	10 840	8 031		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

EMPREINTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	16	128
Production vendue (biens et services)	9 750	6 158
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	102 140	106 282
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		-673
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	239	400
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	112 144	112 295
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	64 096	71 311
Impôts, taxes et versements assimilés	714	996
Salaires et traitements	34 844	28 740
Charges sociales	10 248	11 034
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	932	978
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	352	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	111 186	113 059
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	959	-765
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	185	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	185	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	185	

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

EMPREINTES

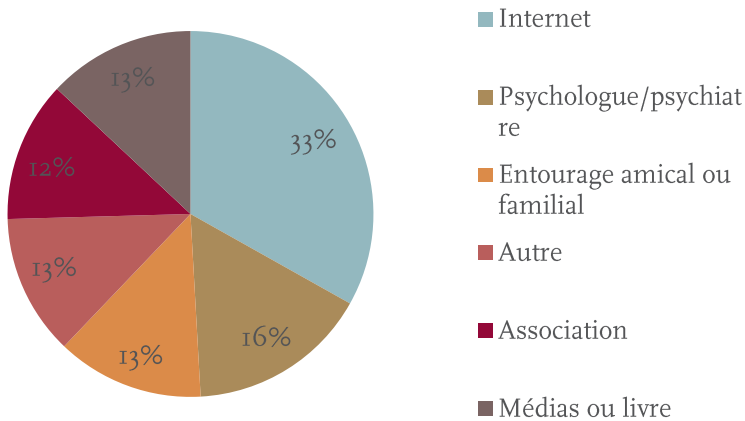
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 143	-765
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	112 329	112 295
TOTAL DES CHARGES	111 186	113 059
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 143	-765
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	26 826	28 931
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	26 826	28 931
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	26 826	28 931
TOTAL CHARGES	26 826	28 931
TOTAL	1 143	-765

* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

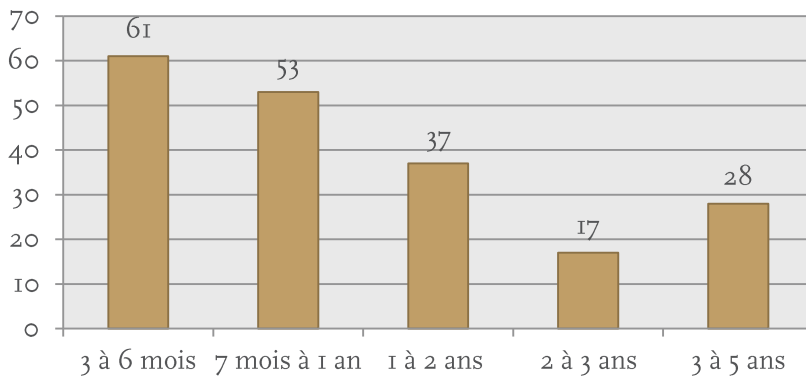
ANNEXE : QUELQUES DONNÉES

A connu Empreintes par :



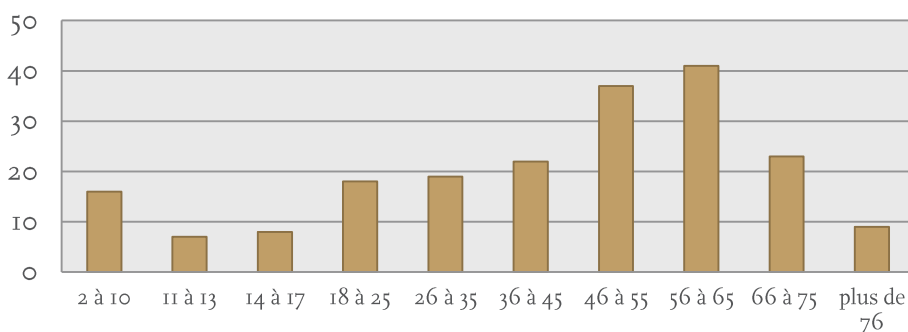
La visibilité et la notoriété d'Empreintes se confirme : internet, toujours, mais aussi psychologues, entourage, associations... Ces données sont encourageantes mais des actions de communications sont souhaitables pour monter en puissance.

A quand remonte le décès ?



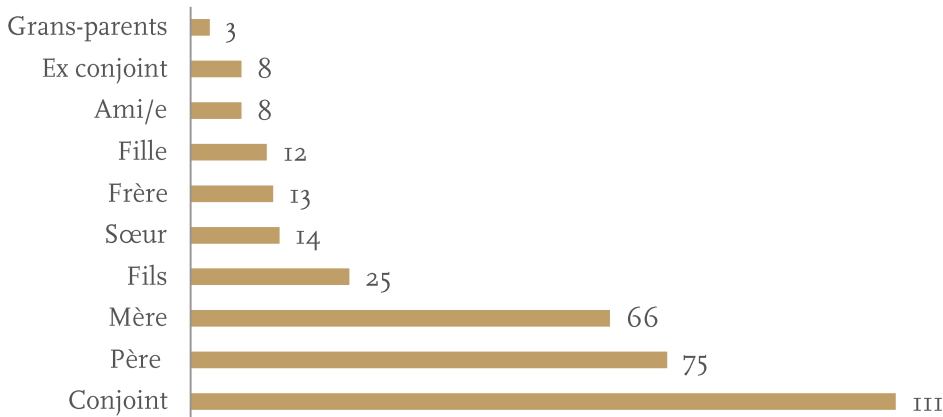
La tendance se confirme : Empreintes est sollicitée désormais rapidement après le décès. L'adaptation des accompagnements à ces décès récents doit être travaillée, pour répondre à la première phase du deuil dans laquelle peuvent se trouver les appelants.

Age des personnes accompagnées



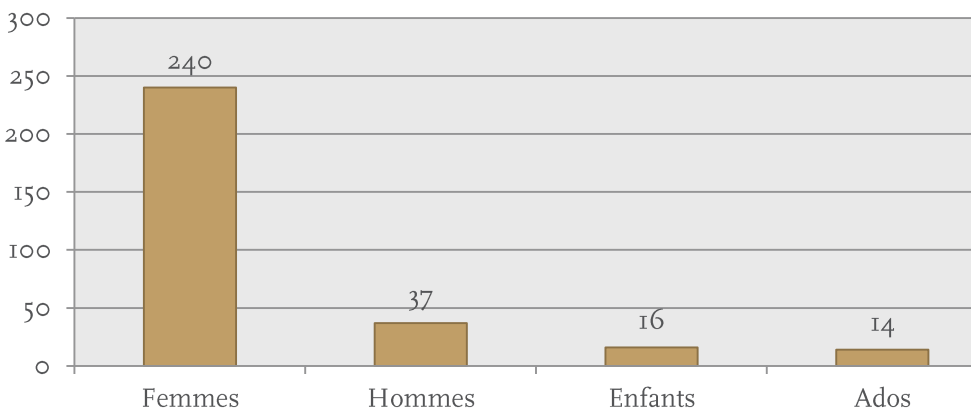
Empreintes accompagne toute personne en deuil, quel que soit son âge.

Lien à la personne décédée



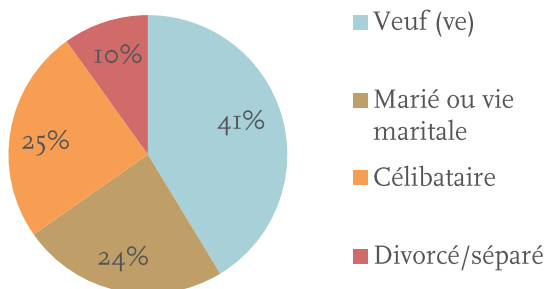
Empreintes accompagne tout deuil, quel que soit le lien à la personne décédée.

Répartition des accompagnés



La population accompagnée reste essentiellement féminine.

Situation conjugale



Cause du décès

